



Gardons le Cap !

**Projet
Social
2024
2027**

Table des matières

1) Des fondamentaux pour défendre un projet social de territoire	2
2) Un centre social pour quoi faire ?	5
3) Un centre social pour accompagner le pouvoir d'agir des habitants	7
4) Une association qui a presque 60 ans	9
a) Quelques grandes dates importantes :	9
b) Le CAP – Centre Social aujourd'hui (Novembre 2023) :	11
c) Des espaces multiples pour accueillir les publics :	14
5) Des territoires sur lesquels nous agissons	15
6) Présentation schématique des actions de chaque secteur	17
d) Le pilotage et la logistique :	17
e) Le secteur Adultes / Familles / Formation / Accès aux droits :	17
f) Le secteur Enfance / Jeunesse / Prévention :	18
g) Les clubs à l'initiative des habitants :	18
7) Diagnostic du territoire	19
a) Informations générales :	19
b) Quelques points de repères sur notre territoire (Synthèse des travaux d'évaluation 2019 / 2022) :	19
c) Quelques chiffres en lien avec le chômage	20
8) La démarche participative de la mise en œuvre du projet social	21
a) Une mise en œuvre du projet social perturbée :	21
b) Phase 1 : Décembre 2022 / Septembre 2023 :	22
c) Phase 2 : Octobre / Décembre 2023 :	23
d) Éléments proposés par les adhérents et les habitants lors du sondage (Novembre 2023) : ...	26
9) La synthèse de l'évaluation du précédent projet (2019 / 2022)	29
10) Forces et faiblesses repérées pour la mise en œuvre de notre projet social	31
11) Présentation des axes de travail prioritaires du nouveau projet social 2024 / 2027	32
a) Des continuités d'un projet à l'autre :	32
e) L'enclenchement du travail sur les points suivants :	35
12) Les critères d'évaluation du projet social	41
13) Les modalités de l'évaluation	45
a) La commission d'évaluation des adhérents :	45
b) La commission d'évaluation du personnel :	45
c) Le conseil d'administration :	45
d) La ligne de vie pour suivre le quotidien de l'association :	45
14) Les ressources pour la mise en œuvre du projet	46
a) Le conseil d'administration de l'association :	46
b) L'équipe salariée :	46
c) Les bénévoles :	47
d) Une fonction accueil renforcée :	48
e) Des rencontres et réunions de travail pour structurer la mise en œuvre du projet social :	49
f) Les projections financières du projet social 2024 / 2027	51
g) Le plan prévisionnel d'investissement de l'association	54

Préambule

1

Je tiens à souligner que ce projet social s'est écrit dans des conditions inédites et qui plus est, dans des délais plus que contraints.

De report en report, le document est finalisé et peut-être imparfait.

En raison de l'arrivée d'un nouveau directeur en septembre 2022, le CAP avait sollicité auprès de la CAF un report de l'écriture du PS 2023-2026, report accordé jusqu'en septembre 2023.

A cette date, le directeur n'a présenté qu'une mouture lacunaire du document.

Suite à son départ précipité et devant l'urgence de la restitution du dossier, le CAP s'est engagé auprès de la CAF à le fournir pour fin décembre 2023. L'accord de la CAF nous a donné un délai jusqu'au 02 Janvier 2024.

Le CA, les cadres et les salariés ont eu la volonté de se saisir de la demande et ont montré une implication totale autour de ce projet, sans occulter la participation des habitants.

Écrire un projet social, c'est poursuivre un double objectif, à savoir d'une part la reconduction de l'agrément et d'autre part, permettre d'orienter les actions en croisant la demande publique et les attentes des habitants, tout en prenant en compte l'évolution de la population et les changements sociétaux.

Il ne s'agit certes pas de bouleverser tout l'existant, mais de l'enrichir pour le faire perdurer et développer de nouvelles actions.

Les valeurs ancrées dans l'ADN du CAP, par exemple la solidarité, donnent un sens à toutes nos actions.

Accueillir, aider, accompagner est bien une traduction en actes de la valeur Solidarité.

Accueillir tout le monde sans discrimination offre une diversité de points de vue, de parcours, de compétences.

De ces rencontres et échanges naissent des projets qui enrichissent nos actions, favorisent l'inclusion et développent le pouvoir d'agir.

L'habitant reste au cœur du projet, ce nouveau projet s'est construit avec eux, par eux et pour eux.

**Pour le Conseil d'Administration
La Présidente
SURMELY EDITH**



1) Des fondamentaux pour défendre un projet social de territoire

2

La structure du projet social s'appuie sur des textes institutionnels et des orientations politiques de référence commune.

- a) La **Charte Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels** expose de grands principes qui résonnent dans le fonctionnement de notre association :
- La dignité humaine
 - La solidarité
 - La démocratie
- b) Les orientations de la **CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)**, en référence à l'animation de la vie sociale, reprennent également en partie ces principes :
- Le respect de la dignité humaine
 - La laïcité, la neutralité et la mixité
 - La solidarité
 - La démocratie
 - La participation des habitants
 - Le partenariat

Ces valeurs nous amènent aux finalités suivantes qui concernent spécifiquement les centres sociaux et qui doivent :

- Favoriser l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
 - Développer les liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
 - Favoriser la prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- c) A l'échelle de la Charente – Maritime, nos actions, nos accueils et nos manières d'accompagner les publics font le lien avec le **Schéma Départemental des Services aux Familles** et ses orientations :
- Développer des actions au plus près des besoins des habitants
 - Déployer des services attentionnés en direction des publics vulnérables et/ou à besoins spécifiques
 - Renforcer l'accompagnement des parents à chaque étape de la vie
 - Contribuer à une société plus inclusive

Portée par la CAF 17, les services de l'État, la MSA et le Département notamment, cette dynamique partenariale réunissant institutions, collectivités et associations visent à co-construire un plan d'actions ambitieux en réponse aux besoins des familles.

Le CAP – Centre Social reprend à son échelle de territoire la majorité de ces orientations.

- d) En matière d'inclusion, un **PRH (Pôle Ressources Handicap)** porté par la MDPH 17 a vu le jour ces derniers mois sur le département.

Les missions de ce nouveau dispositif viennent totalement en complémentarité des travaux engagés par le CAP depuis 2015 pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap et le répit des parents.

Celles – ci sont orientées sur l'accompagnement et la formation des structures pour leur permettre des accueils individuels ou collectifs des enfants, mais également sur des ressources à destination des familles pour rechercher et organiser avec elles une solution d'accueil spécifique à leur enfant.

Ces engagements à faire de notre structure un lieu de droit commun pour tous font aussi partie des orientations que nous revendiquons pleinement.

- e) En lien avec les partenaires du territoire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, le CAP – Centre Social a participé activement à la définition des enjeux futurs de la **CTG (Convention Territoriale Globale)** en tenant compte des objectifs de celle – ci, à savoir :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services
- Encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires
- Mieux coordonner l'offre existante et la rendre plus lisible auprès des familles
- Construire les coopérations entre la diversité des partenaires institutionnels et locaux

Les premiers objectifs retenus de cette nouvelle CTG Rochefort Océan, pour construire ensemble les chemins du changement, sont les suivants :

- Le handicap
- La mobilité
- La culture
- La coordination / Réseau

Ceux – ci ont été validés à la fois par les acteurs politiques de l'agglomération, mais aussi par les multiples partenaires engagés dans ces réflexions, dont notre association. Notre nouveau projet social traduira dans ses orientations une majorité de ces objectifs.

- f) Notre conventionnement avec le **Département de la Charente – Maritime** autour notamment des actions de prévention oriente une partie de nos missions vers la jeunesse et vient conforter nos outils au bénéfice des adolescents et de leurs familles :

- Accompagner les jeunes individuellement et en lien avec leurs parents
- Participer à la résolution de problèmes concrets rencontrés par les adolescents
- Mettre en place les actions collectives
- Développer de la présence de rue

g) Notre lien fort et constant avec notre collectivité de rattachement, **la commune de Tonnay-Charente**, s'est traduit notamment par des engagements envers la population, en lien avec le fonctionnement et les orientations de l'association, tels que :

- Promouvoir la solidarité et la proximité des services envers la population
- Améliorer l'accueil des enfants les mercredis et vacances au centre social en aménageant de nouveaux espaces
- Renforcer le soutien au monde associatif et aux demandes de la population

h) Ces engagements se déclinent en partie plus précisément dans le travail effectué en commun autour du **PEDT Élargi (Projet Éducatif Territorial)** validé dernièrement par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Charente – Maritime.

Ceux – ci (qui concernent plus généralement les mineurs) ont été définis conjointement avec la ville de Tonnay – Charente au regard des besoins et de l'analyse croisée des élus et des techniciens municipaux locaux, ainsi que les professionnels du CAP, à savoir :

- Réengager un travail partenarial sur le territoire
 - Pérenniser et valoriser les fonctionnements, actions et projets sur le territoire
 - Développer les réseaux et travaux de coopération
 - Renforcer l'approche éducative du territoire en associant davantage les acteurs sportifs, culturels et d'éducation à l'environnement
 - Le développement d'activités éducatives de qualité
- i) Le travail engagé par le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** avec les partenaires (dont le centre social) et les élus de la commune fournit également des « points clés » à travailler dans les années à venir (auprès des majeurs principalement).

Ci – après quelques thématiques retenues dans le cadre de **l'Analyse des Besoins Sociaux** de Tonnay – Charente (Version 2022) :

- Renforcer l'interconnaissance des partenaires du territoire
- Relancer la réflexion autour de l'animation en direction des personnes âgées
- Renforcer les actions de convivialité pour les publics âgés, précaires et isolés
- Développer une culture commune du « Aller vers »
- Organiser et structurer la mise en commun de situations
- Travailler davantage sur des moments et espaces de convivialité

Ces quelques lignes renvoient directement aux valeurs exposées ci – avant.

C'est donc en tenant compte de ces différentes constructions et de ces fondamentaux que le travail sur ce projet social du CAP s'est élaboré.

2) Un centre social pour quoi faire ?

- a) Un centre social doit être un équipement à vocation sociale globale : Ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités, projets et services à finalités sociales.

Concernant le CAP – Centre Social, il s'agit d'une structure avec un rayonnement cantonal à vocation globale. En ce qui concerne l'accès aux droits, le handicap et la formation notamment, le rayonnement s'étend à l'agglomération Rochefort Océan.

Notre réseau partenarial est inscrit également dans ce territoire, mais sur certains sujets il s'étend encore à un niveau départemental (Accompagnement de publics fragiles, prévention...).

Selon les activités et les manifestations de l'association, l'accès ou la participation peut être gratuite, à tarification modérée ou adaptée selon les ressources des familles (les quotients familiaux de la CAF 17). Pour les familles ou individuels avec des minimas sociaux ou sans ressources, des accompagnements, des échelonnements ou des prises en charge partielles peuvent être mis en œuvre afin de faciliter leur inclusion dans ces animations ou projets.

Le CAP porte une attention particulière aux publics fragiles et aux revenus modestes.

- b) Un équipement à vocation familiale et pluri – générationnel : Lieu de rencontre, d'écoute et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux.

Concernant le CAP – Centre Social, les multiples propositions d'ateliers, d'activités, de projets et de sorties permettent quotidiennement de répondre à cette ambition. La mixité des publics est une réalité. Les différents modes de garde éducative proposés par l'association tendent à répondre aux besoins des familles, mais également à les impliquer.

En matière de politique jeunesse et d'accompagnement de projets d'adolescents, le centre social développe des approches et des participations en associant le public, ainsi que leurs parents, et en recherchant leur engagement, leur prise d'initiative et l'expérimentation de responsabilités.

- c) Un lieu d'animation sociale : Prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative

Concernant le CAP – Centre Social, c'est un lieu ressource pour la mise en œuvre de projets, pour favoriser l'engagement, pour développer le bénévolat et pour impliquer des publics dans des actions de la structure ou du territoire. Le CAP-CS favorise les dynamiques collectives.

Par son agrément « Guid' Asso » via le SDJES 17 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) le centre social de Tonnay – Charente accompagne des habitants et des associations sur des domaines en apportant conseils et supports soit pour la création ou la déclaration d'associations.

Le fonctionnement des clubs au sein du centre social, activités quotidiennes proposées et animées par des bénévoles pour les habitants, s'inscrit tout à fait dans cette ambition. Chaque semaine une douzaine de clubs se retrouve pour notamment partager des connaissances et des savoirs, développer de la convivialité, sortir de l'isolement et favoriser les liens sociaux. Ces activités favorisent également la mixité sociale

d) Un lieu de d'intervention sociale concertée :

Le CAP – Centre Social coopère sans relâche aux différentes concertations et groupes de travail du territoire. Présent dans les conseils d'administration du CCAS et de la Mission Locale, participant aux réflexions sur la politique Enfance / Jeunesse de la commune (PEDT), s'associant aux travaux du développement de la CTG à l'échelle communautaire, s'impliquant dans des instances en lien avec la prévention (Groupe de partenariat opérationnel, CISP...) ou encore coopérant avec le collège de la commune.

Ces engagements nombreux sont mis au profit des actions menées (sens et besoins) pour les différents publics. Ces échanges permettent le développement de projets, de mailler les complémentarités sur le territoire et de collaborer pour des mises en œuvre conjointes d'actions.



3) Un centre social pour accompagner le pouvoir d'agir des habitants

7

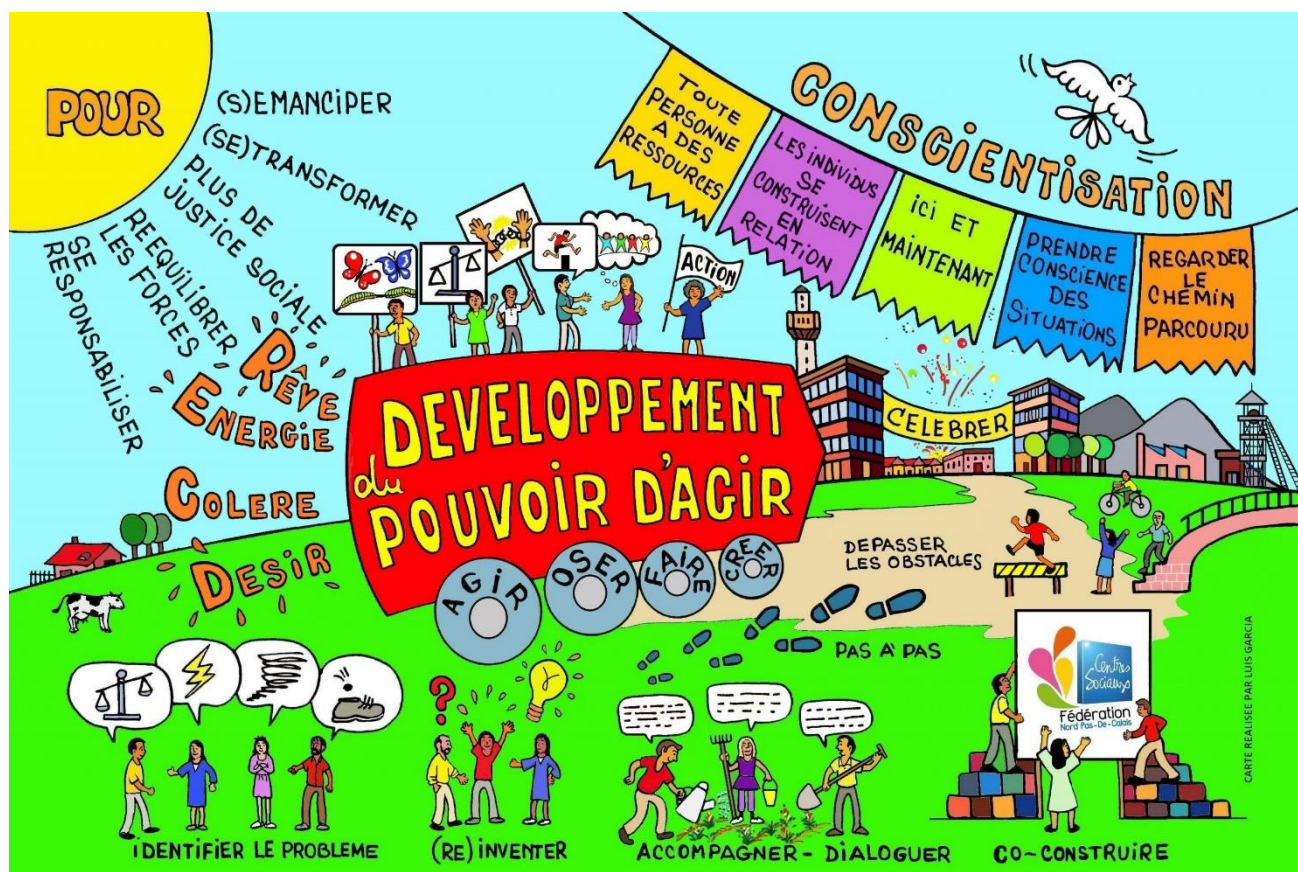
Depuis son origine le CAP défend et accompagne cette idée que chacun peut à son niveau faire évoluer les choses, participer, s'impliquer dans un projet et donc expérimenter pour apprendre.

On peut commencer petit pour ensuite voir plus large, voir plus loin et voir davantage avec les autres et pour les autres...

A partir d'une activité, d'un intérêt individuel partagé avec d'autres, d'une ambition et de la volonté, l'association a toujours prôné l'engagement et la prise de responsabilités des publics, en accompagnant ces démarches pour que des enfants, des adolescents ou des adultes puissent s'investir et développer leur pouvoir d'agir et leurs compétences.

Au CAP – Centre Social le pouvoir d'agir est multiple :

- **Administrateurs au sein du CA**
- **Animateurs d'activités au sein d'un club**
- **Bénévoles pour le soutien scolaire**
- **Jeunes engagés au sein de projets**
- **Parents pour des aides ponctuelles au fonctionnement du centre ou d'un projet**
- **Adhérents pour un engagement au sein d'une manifestation**
- **Habitants à l'initiative d'une idée et avec qui on travaille pour qu'ils la formalisent, la mettent en œuvre**



Pour ce faire, l'accueil, l'écoute, l'attention, la bienveillance et la prise en compte sont des postures professionnelles développées au sein des secteurs.

L'ambition est de recevoir ou d'intercepter des idées ou des demandes, et de les concrétiser en recherchant l'implication de celles ou ceux qui les formulent, ou les sollicitent.

Plusieurs actions permanentes de l'association nous permettent de faire émerger des souhaits ou des idées des adhérents ou des habitants :

- **Blabla café**
- **Hors les murs**
- **Jouons ensemble (en lien avec une école maternelle)**
- **Conseil d'Animation du secteur Adultes / Familles**
- **Ateliers Enfants**
- **Café des parents (présences aux sorties des écoles)**
- ...



Action « Jouons ensemble » séance de jeux de société avec les enfants et les parents au sein d'une école maternelle de la commune

4) Une association qui a presque 60 ans

Durant la période du projet social à venir, le CAP passera le cap de ses 60 ans.

a) Quelques grandes dates importantes :

- **15 avril 1966** : Création du « Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire ». Le siège social est à l'Hôtel de ville de Tonnay-Charente.
- **15 mars 1976** : Le Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire change de titre et devient « Centre d'Animation Polyvalent ». Le siège demeure à l'Hôtel de ville de Tonnay – Charente.
- **22 janvier 1979** : Le CAP installe son siège social au 20 avenue de Gaulle.
- **Au début des années 80** : Le CAP démarre modestement ses activités. A un premier club de gym s'ajoutent d'autres clubs et ateliers, des adhésions d'associations et la création d'un centre de loisirs. Le CAP se diversifie en y ajoutant une dimension culturelle et festive, puis en développant des actions autour de la lutte contre l'illettrisme.

Suite à l'effondrement du tissu économique et aux difficultés rencontrées par les habitants, le conseil d'administration de l'époque décide de la mise en œuvre du premier projet social, accompagné en cela par la **Fédération des Centres Sociaux de la Charente – Maritime**.

- **19 mars 1987** : Le CAP obtient son **premier agrément « Centre Social »** et devient : « **Centre d'Animation Polyvalent – Centre Social** ».

Année après année, l'association structure ses secteurs d'activités et son fonctionnement : Création d'un secteur solidarité, d'un secteur enfance, puis dans les années 90 un secteur jeunesse à part entière.

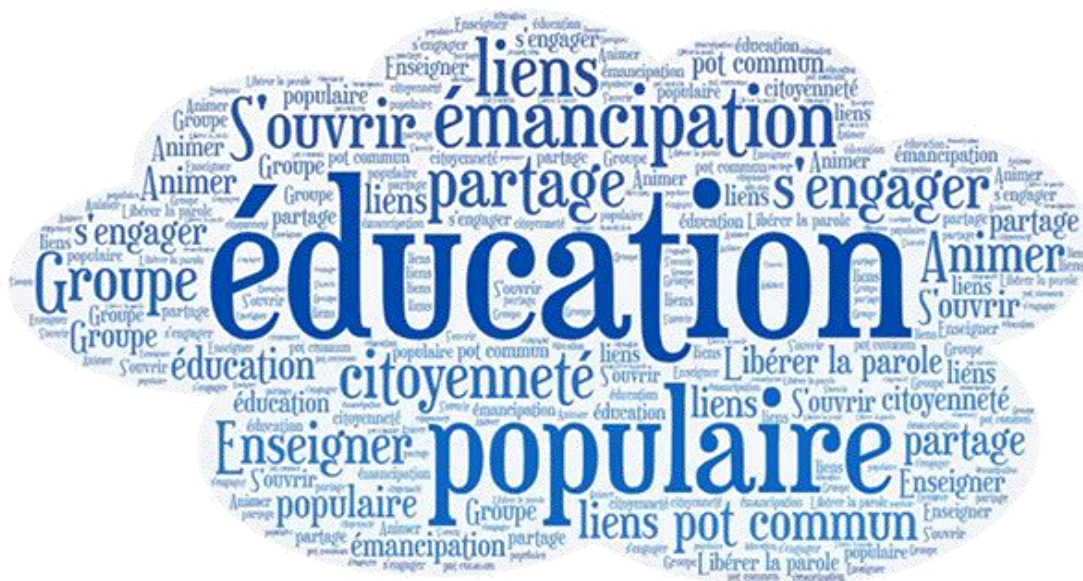
L'association participe à la mise en œuvre de grands événements de territoire : **1989** Fêtes de la Révolution Française / **1992** Fête du Pont Suspendu / **2000** Passage d'un siècle à l'autre (en partenariat avec les communes de l'ex – canton tonnacquois) et première mise en œuvre de la manifestation « Jeux à la Carte » (Ludothèque éphémère).

- **En 2000** : Précurseur en la matière, le CAP impulse activement la création d'une MSAP (Maison de Services Au Public) à Tonnay – Charente. Appelée aujourd'hui France Services, cet espace enrichit l'offre d'accès aux droits et aux informations en permettant l'accès aux services de Pôle Emploi, de la CAF, et de la préfecture notamment.

- **En 2015** : Le CAP travaillera à la mise en œuvre d'un **dispositif et d'un protocole permettant aux enfants et aux jeunes en situation de handicap d'accéder aux accueils de loisirs** de l'association. Cet axe deviendra majeur dans les années qui suivront, permettant également un répit pour les parents, mais aussi progressivement l'accueil de public adulte handicapé au sein de nos activités (Formation, gym, ateliers...).
- **2015 – 2017** : Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ces services et notamment pour les publics les plus éloignés de la ville et les personnes peu ou pas mobiles, le CAP – Centre Social a créé un des premiers **Bus France Services** de France afin d'intervenir sur les communes de l'agglomération Rochefort Océan.

Face à la dématérialisation des services publics, une partie de nos concitoyens, les plus éloignés du numérique, trouvent dans ce service de proximité une aide à leurs démarches administratives.

- **2018** : Refonte globale de la **politique jeunesse** de l'association
- **2019** : Le conseil d'administration vote la **fin des contrats aidés** par l'État au sein du CAP et transforme ces contrats en contrat à durée indéterminée.
- **2020** : Développement des pratiques du « **Aller vers** » les habitants. Sortir de nos murs pour proposer des actions différentes avec et pour les publics
- **2021** : Structuration de la **fonction accueil** au sein de l'association avec notamment une personne à temps plein sur ce poste
- **2022** : Accompagnement et accueil au sein de nos locaux d'une annexe IME de l'UNAPEI 17 (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés). Des professionnels extérieurs au CAP assurent la permanence dans nos locaux et accueillent plusieurs enfants en situation de handicap.



b) Le CAP – Centre Social aujourd’hui (Novembre 2023) :

Quelques points de repères :

- Un **conseil d’administration composé de 12 bénévoles et d’un salarié élu par ses pairs** qui décide des grandes orientations de l’association : Projets, budgets, actions, recrutements, fonctionnement, organisation des secteurs, développements, tarifs...
- En dehors des réunions mensuelles, le CA travaille en sous – commissions :
 - **Ressources humaines**
 - **Travaux / Investissements**
 - **Finances**
- **870 adhérents**
- **40 bénévoles** (en plus du conseil d’administration) qui participent à la vie et aux activités de l’association (gestion des clubs, soutien sur les accueils périscolaires, CLAS, actions du centre de loisirs, portage de livres à domicile, lire et faire lire...)
- **Trois secteurs de fonctionnement :**
 - **Pilotage / Logistique** : Direction / Secrétariat / Comptabilité / Entretien
 - **Enfance / Jeunesse / Prévention** : A partir de 3 ans
 - **Adultes / Familles / Formations / Accès aux droits**
- Deux types d’activités :
 - **Celles menées par les salariés** (Animateurs, formateurs, éducateurs...)
 - **Celles menées par des bénévoles** : Les CLUBS
- **Douze clubs** = Animés par des bénévoles : **Peinture - Dessin, Informatique, Peinture sur soie, Anglais, Italien, Photos numériques, Bijoux, Broderie, Dentelle au fuseau, Scrapbooking, Écriture (Voyage à travers les mots) et Jeux de rôle.**
 - Ces activités se déroulent en journée ou en soirée, tout au long de la semaine
 - Le CAP peut soutenir la création de nouvelles activités selon les propositions des habitants

- Une équipe de professionnels = **19,4 ETP (Fin décembre 2022)**
 - Une fonction accueil identifiée et pérenne
 - Une équipe stable, structurée et qualifiée pour la majorité en CDI

Organigramme du Personnel DÉCEMBRE 2023

« LE CONSEIL D'ADMINISTRATION »

12 Membres bénévoles et 1 Salarié-administrateur

« PILOTAGE—LOGISTIQUE »

Direction (*A pourvoir*)
Bruno NOMINÉ (*Secrétaire de Direction—C.D.I.*)
Cindy BOUHIER (*Secrétaire d'Accueil—C.D.I.*)
Barbara HULOT (*Comptable—C.D.I.—Arrêt maladie*)
Johann HAREL (*Agent de Maintenance — C.D.I.*)

« ENFANCE—JEUNESSE—PRÉVENTION »

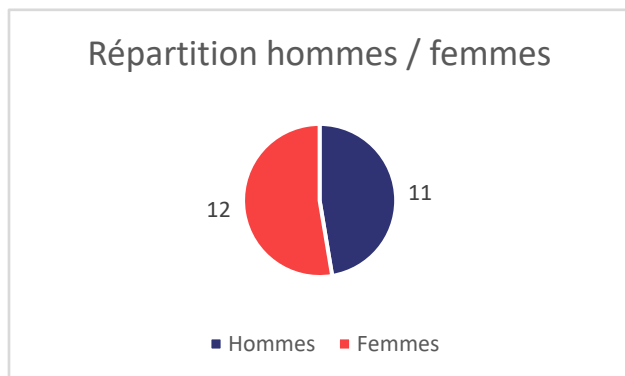
François GARCIA (*Coordinateur—C.D.I.*)
Claire MAIRE (*Educatrice de Prévention—C.D.I.*)
Mathilde LARRIEU (*Educatrice de Prévention—C.D.D.*)
(remplacement Claire pendant congé maternité)
Thomas PERTUS (*Animateur Jeunes—C.D.I.*)
Pierre SMERALDI (*Animateur Jeunes—Cont. Apprenti*)
Nadine DESCHAMPS (*Animatrice Enfance—C.D.I.*)
Karine CHAINTRIER (*Animatrice Enfance—C.D.I.*)
Matthieu LESOBRE (*Animateur Enfance—CDI*)
Julie BARITEAU (*Aide Animatrice -C.D.I.*)
Clément DECUBBER (*Aide Animateur - C.D.I.*)

_____ (*Service Civique*)

« ADULTES—FAMILLES »

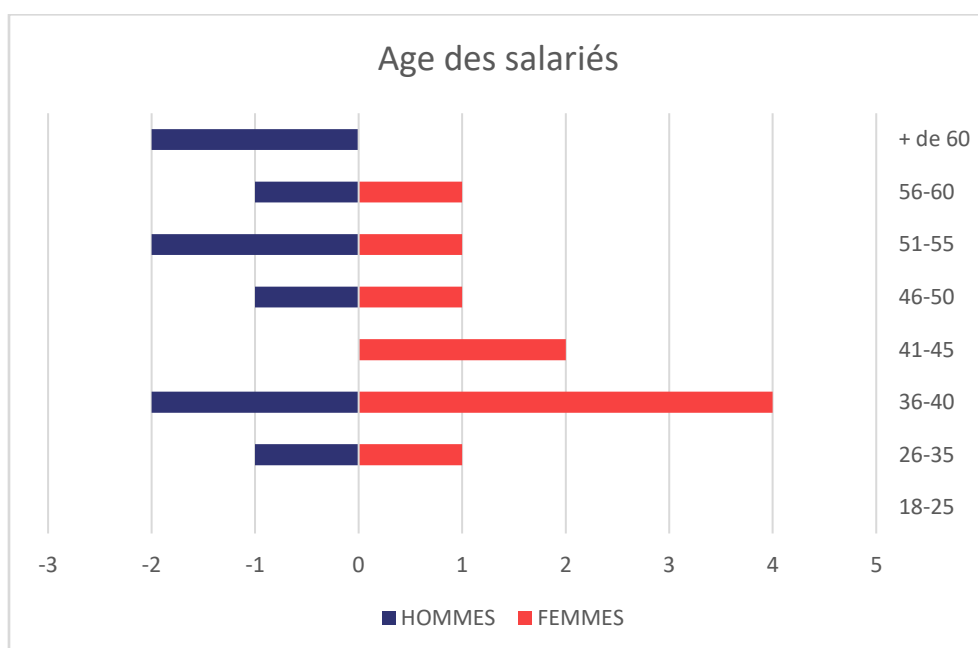
Emmanuel GARCIA (*Coordinateur—C.D.I.*)
Eloïse LUCOT (*Animatrice-Formatrice Adultes —C.D.I.*)
Wilfried JOLIVET (*Animateur Adultes —C.D.D.*)
(Remplacement Eloïse pendant congé maternité)
Mélissa DUCROZET (*Animatrice Formatrice—C.D.I.I.*)
Pascal BAZIN (*Animateur F.S.—C.D.I.*)
Nathalie MAN (*Animatrice Bus France Services—C.D.I.*)
Corinne CHARRIER (*Animatrice Bus France Services—C.D.I.*)
Florent MARILLIER (*Animateur Bus France Services—C.D.D.*)
(Remplacement Corinne pendant arrêt maladie)
Dominique LAURENT (*Animateur Gym — C.D.I.I.*)

- L'équipe compte à ce jour 11 femmes et 12 hommes



Notons la présence dans l'équipe en 2023 d'un jeune en contrat d'apprentissage sur le secteur Enfance - Jeunesse ainsi que trois jeunes en service civique, deux qui se sont succédé sur le handicap et un sur le numérique.

- La moyenne d'âge des salariés est de 45 ans



- Deux de nos salariés sont en CDI Intermittent (8h semaine) sur le secteur Adultes (formation et activité gym).
- Cette équipe permanente est renforcée selon les périodes par :
 - **30 vacataires** pour les activités extrascolaires
 - **40 stagiaires** accueillis chaque année : des jeunes en formation, des reconversions professionnelles, des stages pratiques BAFA, des découvertes de métiers, des expériences pour des formations qualifiantes...

- Deux instances de participation des adhérents existent au sein de l'association (en plus de l'Assemblée Générale annuelle) :

- **Le conseil d'animation : Pour les activités et projets du secteur Adultes / Familles**
- **Le conseil des parents : Pour les activités, le fonctionnement et les projets du secteur Enfance / Jeunesse / Prévention**

Ces comités de participation sont convoqués plusieurs fois par an et permettent de travailler collectivement des programmations, de faire émerger des projets et d'adapter des évolutions dans nos fonctionnements et nos pratiques.

c) Des espaces multiples pour accueillir les publics :

En partenariat avec la commune de Tonnay – Charente, l'association dispose de différents lieux pour la mise en œuvre des actions de son projet social :

- **Le siège social**
- **L'espace Frances Services**
- **L'espace Jeunesse (CAP ADOS)**
- **Des locaux partagés pour l'accueil des mineurs :**
 - **Centre Richard**
 - **École Maternelle Archiac**

Ces locaux sont mis gratuitement à la disposition du Centre Social par la collectivité, qui prend en charge également la consommation des fluides et une partie de l'entretien de ceux – ci. Ainsi, au travers de cet investissement la mairie soutient quotidiennement le fonctionnement de l'association. En raison de ces différentes implantations, les actions et services du CAP – Centre Social sont très visibles et font parties intégrantes du paysage local.

- **Le bus France Services** (qui appartient à l'association) nous permet d'aller sur 15 communes de l'agglomération Rochefort Océan à la rencontre des publics, au plus près de leurs lieux d'habitation.
- **Les jardins de la Grenouillère :** (propriété du CAP).
Huit parcelles cultivables permettent à des habitants de produire leurs fruits et légumes pour leur famille. Les jardiniers sont engagés dans la culture raisonnée et la préservation de l'environnement.



a) Le territoire d'implantation :

Le CAP – Centre Social et ses locaux annexes sont implantés au cœur de la ville de Tonnay – Charente. De fait, ces accueils, actions, clubs, services et projets concernent majoritairement les tonnacquoises et les tonnacquois.

La proximité des structures facilite la participation de ces habitants. On peut dire également que se joue là, la notion d'attractivité de notre centre.

Localement l'association a des liens privilégiés et des coopérations avec :

- Les établissements scolaires de la ville (maternelles, élémentaire, collège, IMPRO)
- Le pôle municipal Enfance / Jeunesse / Culture et Sports
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Des associations locales (sportives, culturelles et sociales)
- Les partenaires de la Petite Enfance de Tonnay - Charente
- Des structures d'accueil de personnes âgées (résidences seniors ou EPADH)

Notre ancrage sur la commune est une force et notre collaboration est complémentaire avec tous les autres acteurs de la ville, ce qui est déterminant pour la réussite de nos missions.

Le rayonnement à vocation cantonale du CAP-CS permet aux communes voisines de l'ancien canton de pouvoir bénéficier des actions et des services du centre social et participent aux activités des secteurs Adultes-Familles-Formation et Enfance-Jeunesse.

Concernant nos adhérents 2023 :

- **80, 09 % sont de Tonnay – Charente**
- **11, 56 % sont des communes de l'ancien canton**
- **8, 35 % sont d'autres collectivités**

Nous avons constaté au fil des années, avec l'accroissement de nos activités, notre difficulté à proposer des actions et des présences spécifiques sur ces communes de l'ancien canton. Ainsi, les habitants de celles - ci viennent plus vers nous en fonction de leurs besoins et envies que l'inverse.

L'étendue et la superficie du territoire ne permettent pas aux publics isolés et fragilisés, avec des moyens de mobilité réduits ou inexistants de bénéficier d'une partie des activités.

Aujourd'hui, seul le rayonnement du Bus France Services fait écho concrètement à notre présence sur ces villes de proximité.

Six de ces sept communes de l'ancien canton de Tonnay – Charente octroient une subvention de fonctionnement au CAP.

b) Le territoire d'intervention :

Il s'avère plus large et plus prégnant au fil des ans, grâce notamment :

- Au Bus France Services qui propose des permanences sur une majorité des communes de Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
- A notre implication dans les travaux de la CTG
- Au partage de notre expérience autour du handicap auprès d'autres structures du secteur
- A la sous-traitance formation que nous réalisons avec le GRETA
- Au partenariat avec les centres sociaux de Rochefort
- Aux actions de prévention (en lien avec le Département de la Charente – Maritime)
- ...

Ainsi, se développent au détour de ces interventions du contact et du soutien à de nouveaux publics isolés et fragilisés, des coopérations, du partenariat, de l'inter – connaissance et de nouvelles dynamiques de projet.

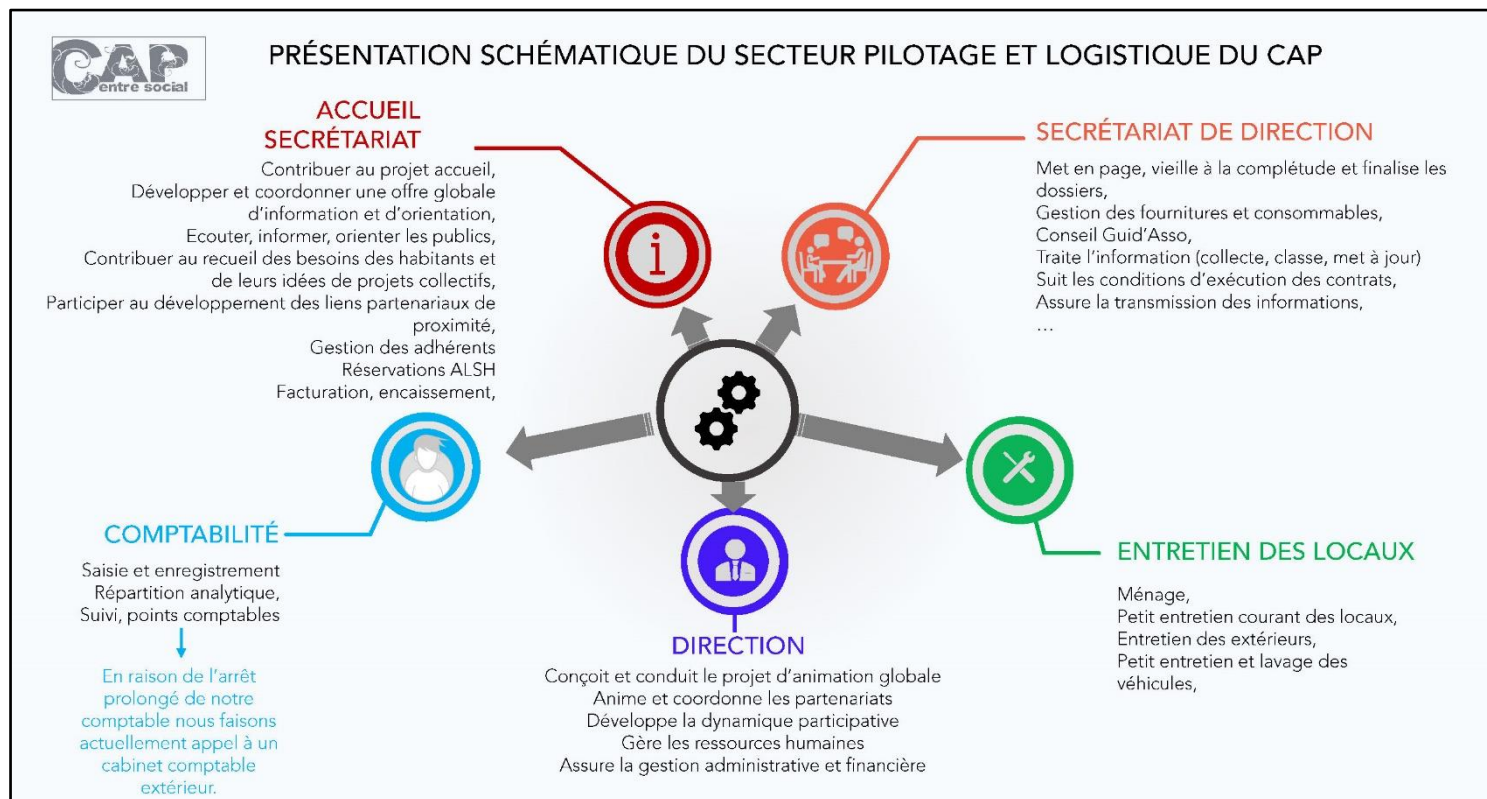
c) Le territoire d'influence :

Le CAP - CS a un rayonnement bien au-delà de cette agglomération Rochefort Océan. En effet au travers de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, des conventionnements en lien avec le Département de la Charente – Maritime ou la Région Nouvelle Aquitaine, ou d'actions autour de l'accès aux droits et du handicap... l'association participe, coopère et s'engage dans ces instances, dans ces politiques publiques et dans des projets conformes aux orientations du CAP.

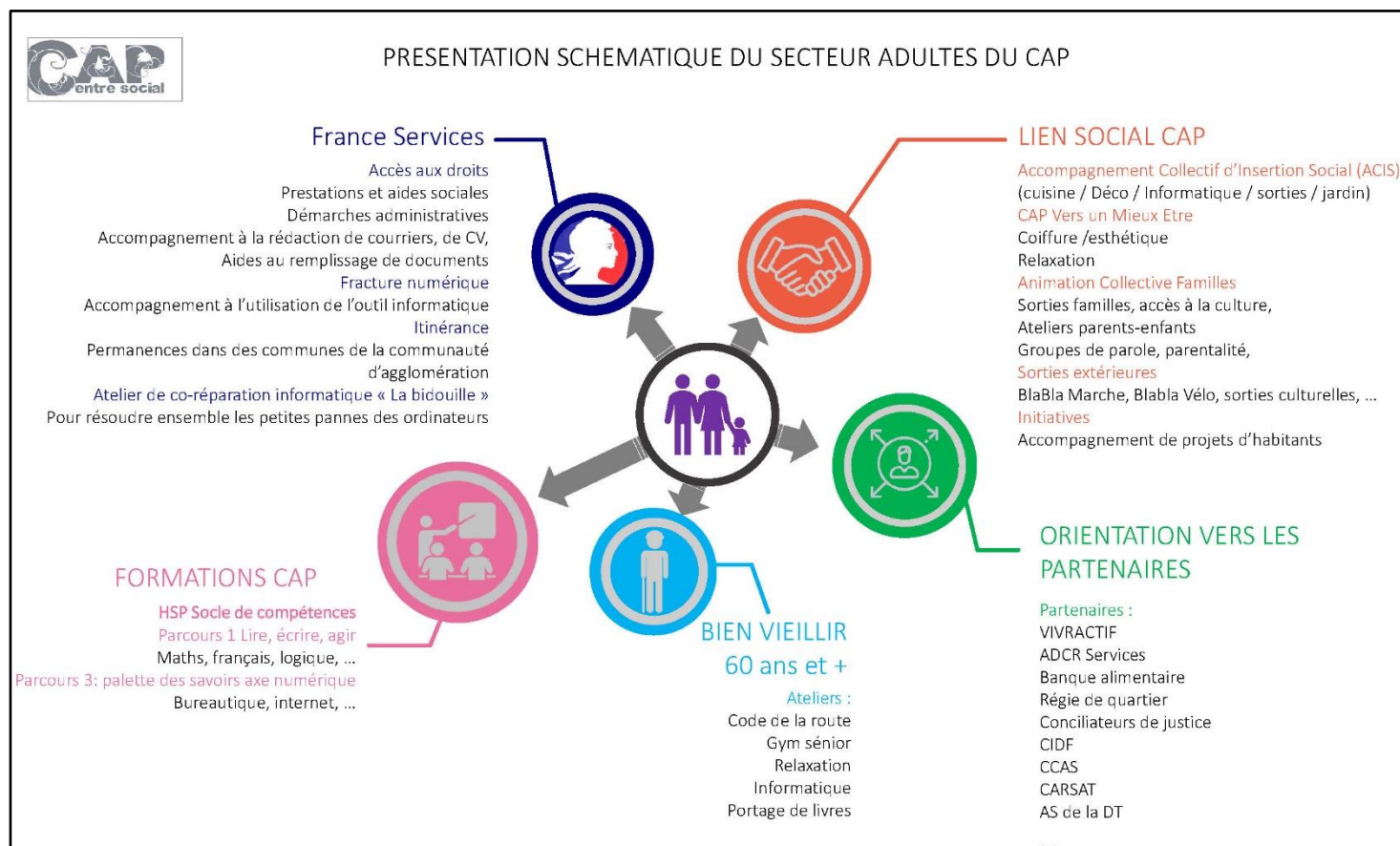
6) Présentation schématique des actions de chaque secteur

17

d) Le pilotage et la logistique :



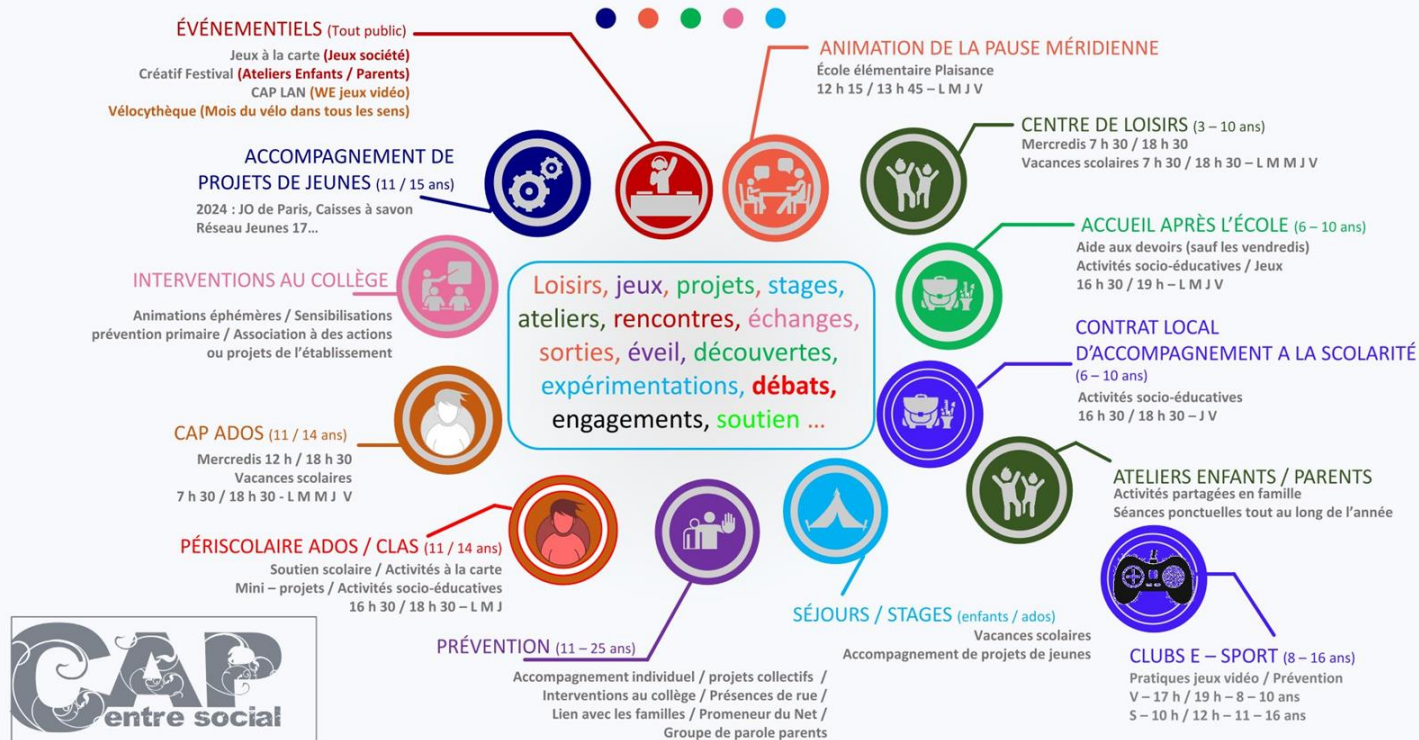
e) Le secteur Adultes / Familles / Formation / Accès aux droits :



f) Le secteur Enfance / Jeunesse / Prévention :

18

PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU SECTEUR ENFANCE JEUNESSE DU CAP (3 - 18 ans)



g) Les clubs à l'initiative des habitants :

LES CLUBS



a) Informations générales :

- La ville de Tonnay – Charente comptait en 2020 : 8 142 habitants.
- Les communes de l'ancien canton (Cabariot / St Hippolyte / Lussant / Moragne / St Coutant / Muron / Genouillé / Tonnay - Charente) représentaient elles 15 171 habitants, soit environ 25 % de la population totale de l'EPCI de rattachement, à savoir la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (**EPCI = Établissement Public de Coopération Intercommunale**).
- La CARO totalisait en 2020 = 63 480 habitants (pour 25 communes rattachées).
- Les communes de Rochefort (24 000 habitants) et Tonnay – Charente (8 185 habitants) forment un pôle urbain central de la CARO en regroupant plus de la moitié de la population.
- La commune de Tonnay – Charente a la caractéristique de présenter :
 - Une zone urbaine avec une densité de population importante
 - Une zone rurale et semi – rurale avec une densité de population plus éclatée
 - Des circulations entre ces zones (voies douces ou transports en commun) qui ne sont pas aisées
 - Une étendue importante de la commune de 34,39 km² de superficie, avec de nombreux lieux – dits et des villages spécifiques (Champservé / La Noue / Les Forges / Le Grand Géant) avec des secteurs d'habitation plus ou moins importants.

b) Quelques points de repères sur notre territoire (Synthèse des travaux d'évaluation 2019 / 2022) :

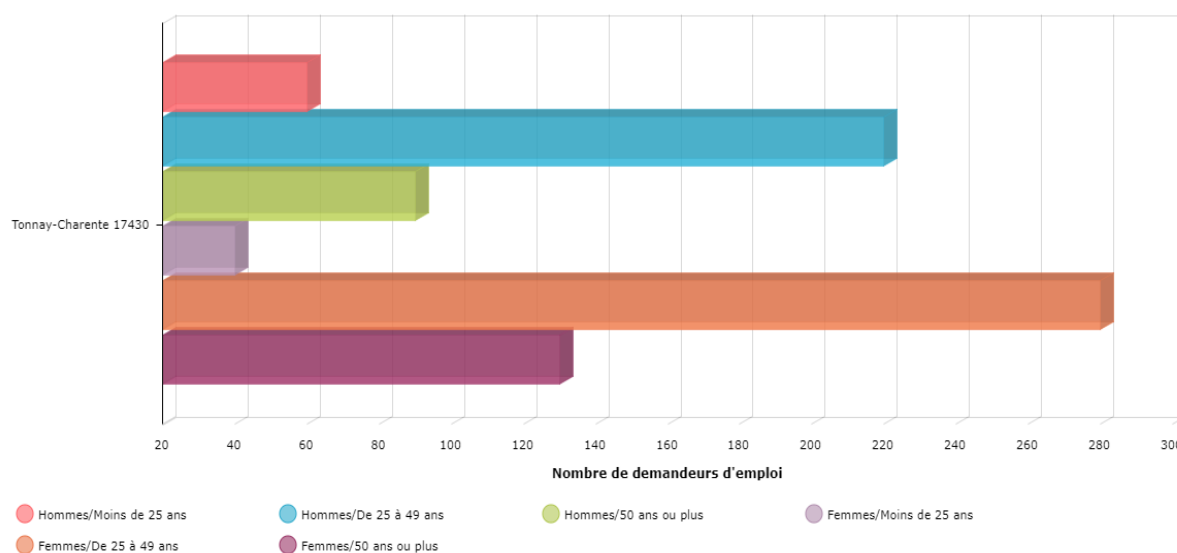
- Malgré une urbanisation florissante et la production de nombreux logements sociaux sur la commune de Tonnay – Charente, on ne perçoit pas encore une progression significative de la population. Nous observons beaucoup de mouvement sur la commune en matière de logement et un renouvellement partiel des habitants.
- Entre les départs et les arrivées sur la commune, il y a peu d'impact dans les établissements scolaires locaux (excepté le collège qui a un rayonnement cantonal). Dans le secondaire, on parle pour 2024 d'une fermeture de classe.
- Depuis 2020, plus de 300 logements sociaux ont été mis à la disposition de la population à Tonnay – Charente. D'autres suivront à horizon 2024 et 2025.
- Nous constatons que ce sont les communes avoisinantes de Tonnay – Charente

où la population a majoritairement progressé.

- Les dernières données de l'INSEE et l'ABS du CCAS démontrent un vieillissement de la population tonnacquoise notamment sur la tranche des plus de 60 ans.
- Concernant la taille des ménages, pour notre commune elle tend à baisser progressivement passant de 2, 79 à 2, 05 par foyer. Cette tendance est en adéquation avec les niveaux départemental et national.
- Nous notons une légère baisse des familles monoparentales, ainsi qu'une forte baisse de femmes seules avec enfant.
- Les couples sans enfant sont en augmentation.

c) Quelques chiffres en lien avec le chômage

Nombre de demandeurs d'emploi par âge :



- Massivement les plus de 25 à 49 ans sont touchés par le chômage, avec une sur représentation des femmes ;
- A l'inverse, en ce qui concerne les moins de 25 ans, la proportion des femmes impactées par le chômage est sous représentée

8) La démarche participative de la mise en œuvre du projet social

21

a) Une mise en œuvre du projet social perturbée :

Nous souhaitons tout d'abord retracer quelques grandes périodes qui nous ont amenés à faire évoluer notre travail autour de ce nouveau projet et qui ont fortement impacté son élaboration et son écriture.

Septembre 2021 / Février 2022	Évaluation du projet social 2019 / 2022		Équipe du centre social mobilisée, ainsi que les partenaires, adhérents et habitants
Avril 2022	Départ du directeur de l'association		Accord de la Caisse d'Allocation Familiale de la Charente – Maritime pour un report du dépôt d'un nouveau projet social à octobre 2023
Septembre 2022	Arrivée d'une nouvelle direction au sein de l'association		
Décembre 2022 / Septembre 2023	Phase 1	Démarrage et conduite du travail pour la définition du nouveau projet social	Pilotage par la direction de l'association
Octobre 2023	Séparation entre le CAP et son directeur		Sollicitation d'un nouveau report pour la remise du projet social 2024 / 2027
	Accord de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente – Maritime pour un report du dépôt d'un nouveau projet social au 02 Janvier 2024		
Fin Octobre / Décembre 2023	Phase 2	Mobilisation du conseil d'administration et de l'ensemble des salariés pour reprendre à zéro la définition et l'écriture du projet social 2024 / 2027	

b) Phase 1 : Décembre 2022 / Septembre 2023 :

22

Pilotage par la direction de l'association
⇒ 15 décembre 2022 : Lancement de la démarche de travail autour du projet social = Organisation d'une réunion salariés / administrateurs pour réinterroger le sens des actions du CAP (les valeurs) ⇒ Avril 2023 : Confrontation des valeurs ⇒ 04 Mai 2023 : Second temps de travail salariés / administrateurs autour d'objectifs transversaux ⇒ Été 2023 : Questionnement du public lors des actions Hors les murs ⇒ Septembre 2023 : Troisième temps de travail salariés / administrateurs autour des objectifs

Au départ de la direction (courant octobre 2023), le conseil d'administration et le pôle coordination ont fait le choix de tout mettre en œuvre pour pouvoir définir et finaliser un projet social réaliste avant la fin de l'année :

- **En repartant de l'évaluation du précédent projet**
- **En définissant des axes de travail en lien avec les demandes des habitants, le fonctionnement de l'association et les constats alimentés par l'équipe du CAP**
- **En faisant valider par les adhérents et les habitants les axes de travail prioritaires**
- **En investissant plus concrètement les administrateurs et les professionnels à toutes les étapes de la construction et de la rédaction**
- **En travaillant avec les partenaires et des ressources extérieures pour nous aider à formaliser le projet**
- **En développant le travail partenarial interne autour du projet pour la construction et l'écriture**
- **En définissant un projet réaliste**

c) Phase 2 : Octobre / Décembre 2023 :

23

Ci – après, l'échéancier de travail en lien avec ces ambitions :

Phase 2	Réappropriation par le pôle coordination (Responsables des secteurs / Secrétariat de direction / Secrétaire d'accueil)
⇒ 11 octobre 2023 : Définition d'un plan de travail et d'une méthode pour reprendre le travail autour du projet social ⇒ 19 octobre 2023 : Présentation et validation du calendrier et de la mise en œuvre du travail pour le CA - Du 24 au 27 octobre 2023, en repartant des éléments de l'évaluation - Redéfinir une première mouture des axes de travail du projet et un plan prévisionnel - Élaborer un questionnaire à destination des habitants et des adhérents - Organiser des réunions avec les administrateurs et les salariés pour un travail commun ⇒ 31 octobre 2023 : Lancement du sondage numérique auprès de la population ⇒ Période du sondage : 31 / 10 au 07 / 11 / 2023. Durant cette période, une trentaine d'habitants ont été interrogés dans la rue ⇒ Résultat du sondage : 267 retours des adhérents ou habitants ⇒ 07 novembre 2023 : Temps de réflexion avec les membres du CA et le pôle coordination sur les axes de travail du projet social et le sens de l'engagement des administrateurs ⇒ 13 novembre 2023 : Travail sur projet social par le pôle de coordination ⇒ Jeudi 16 novembre 2023 : Fermeture du centre au public en raison d'une co-construction du projet avec tout le personnel du CAP - Appropriation des objectifs - Précisions, reformulations et adhésion - Groupe de travail et d'échange - Groupe d'écriture des différentes parties du projet	



Phase 2	Suite
⇒ 21 novembre 2023 : Veillée autour projet social avec pôle coordination, des professionnels de la CAF, des élus de la Mairie de Tonnay - Charente, des ressources extérieures (ancien directeur ou salariée), la Fédération des Centres Sociaux 17 et les administrateurs - Réflexion autour des axes - Echanges autour des actions existantes, à conserver, à créer... leurs liens avec les objectifs ⇒ 28 novembre 2023 : Démarrage de la rédaction du document ⇒ 30 novembre 2023 : Réunion administrateurs du CAP et salariés - Point d'étape - Suite des travaux en petits groupes en associant CA et équipe ⇒ Du 30 / 11 au 05 / 12 / 2023 : Suite de la rédaction du document ⇒ 05 décembre 2023 : CA extraordinaire pour validation du projet social ⇒ Du 06 / 12 au 14 / 12 / 2023 : Dernière mise en forme du document et correction ⇒ 18 décembre 2023 : Remise du projet social aux partenaires	

En résumé de cette phase 2, nous pouvons noter :

- L'investissement des administrateurs
- L'engagement de l'équipe salariée
- Le concours de partenaires : Mairie, CAF 17, Fédération des Centre Sociaux de la Charente – Maritime
- La participation des adhérents et habitants par le biais du sondage : 267 avis et commentaires
- La mise en œuvre de trois temps dédiés pour œuvrer pour le projet, réunissant :
 - Salariés
 - Administrateurs / Salariés
 - Administrateurs / Partenaires / Ressources extérieures / Salariés
- Des validations à toutes les étapes par les administrateurs du centre

Lors de cette phase 2, les membres du conseil d'administration de l'association du CAP ont exposé, lors des travaux autour de la construction de ce projet social 2024 / 2027, les principes sur lesquels reposent leur engagement à faire vivre cette structure :

- Développer le « vivre ensemble »
- Partager
- Co – construire
- S'enrichir des autres
- Faciliter l'intégration
- Favoriser la tolérance
- Développer la convivialité

Extrait du CA du 07 / 11 / 2023

Dans la construction du nouveau projet, ces éléments ont été repris à la fois dans les orientations à développer et à la fois dans les propositions de continuité des actions et des projets déjà existants.



Conseil d'Administration – Novembre 2023

d) **Éléments proposés par les adhérents et les habitants lors du sondage (Novembre 2023) :**

26

Au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux, nous avons présenté les pistes des nouveaux enjeux aux adhérents, ainsi qu'à des habitants de la commune (sondage direct dans la rue ou lors des permanences France Services).

L'objectif du questionnaire à destination des habitants était de faire valider ou non les nouvelles orientations proposées.

Majoritairement, celles – ci ont été plébiscitées par les participants au sondage. Vous trouverez en annexe de ce document les graphiques synthétisant cela.



Au-delà de ces positionnements sur les enjeux 2024 / 2027, nous avons proposé au public d'émettre des propositions qui viendraient compléter notre travail en cours.

Ci – dessous, vous trouverez le résumé de ces idées :

- ❖ Proposer des créneaux d'activités et d'ateliers en soirée ou les week – end (notamment pour les actifs)
- ❖ Développer l'offre des activités enfants / parents : Ateliers, séjours et sorties
- ❖ Mettre en place des temps de jeux (accessibles à tous) en plus de la manifestation « Jeux à la Carte » (Vendredi soir / WE)
- ❖ Poursuivre et développer l'offre de soutien autour du numérique et de l'accès aux droits
- ❖ Conserver la tournée sur les communes de la France Services mobile

- ❖ Poursuivre l'action « Hors les murs » et la développer sur d'autres secteurs de la commune de Tonnay – Charente (Voire sur d'autres communes)
- ❖ Renforcer le partenariat avec les ateliers / actions du CCAS
- ❖ Réfléchir sur le « aller vers » des publics empêchés (notamment des personnes âgées et isolées)
- ❖ Développer des actions autour de la santé pour les jeunes (notamment en lien avec le camion santé « Santé en Mouvement » de l'hôpital de La Rochelle)
- ❖ Développer un partenariat avec la commission des affaires culturelles de la commune de Tonnay – Charente pour favoriser la participation aux offres du territoire
- ❖ Travailler sur les infrastructures du Centre Social : Locaux, rénovations énergétiques... agrandissement et améliorations (notamment pour les ados)
- ❖ Développer de nouvelles activités : Danses de salon, activités de création, cosmétiques maison, atelier mémoire, yoga, théâtre...
- ❖ Développer des actions / ateliers / sensibilisation autour de l'environnement et de la transition écologique
- ❖ Pour les clubs : Organiser des temps de valorisation des différentes pratiques = Expositions – Ventes – Rencontres des bénévoles – Echanges de savoirs
- ❖ Travailler sur des coopérations inter – associations

Une majorité des propositions faites par les adhérents et des habitants sont prises en compte dans les axes du nouveau projet 2024 / 2027.

Ci – après quelques diapositives de la synthèse du sondage proposé aux adhérents et aux habitants :

Développer et consolider les partenariats culturels locaux (Coupe d'Or, service culturel de la commune, Ecole de Musique et de Danse...)



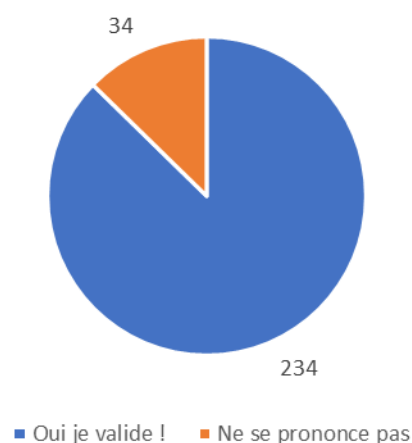
Proposer de nouvelles activités en lien avec des pratiques artistiques variées (chant, danse, cirque, théâtre, ...)



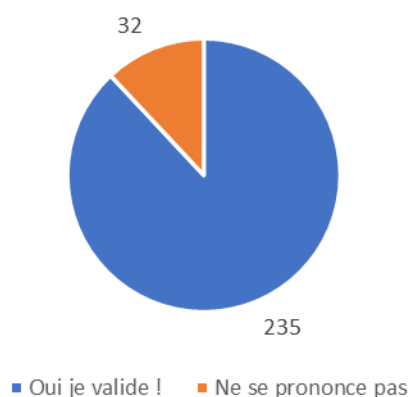
Créer des activités plus adaptées au public sénior en l'associant sur la mise en œuvre (santé, loisirs, entraide)



Développer des activités intergénérationnelles



Améliorer l'accès à nos espaces notamment pour les publics en situation de handicap



Etendre les propositions de l'action Hors les Murs (animation du territoire en direction des habitants des différents quartiers) sur d'autres secteurs de Tonnay-Charente



9) La synthèse de l'évaluation du précédent projet (2019 / 2022)

29

A la fin de l'évaluation réalisée à l'hiver 2022, notre travail collectif nous a permis de lister quelques pistes qui nous permettraient de construire notre futur projet.

⇒ En lien avec les publics :

- ✚ Répondre aux besoins des seniors de plus en plus présents sur le territoire
- ✚ Être plus en lien avec les personnes isolées
- ✚ Continuer à accompagner les 15 - 25 ans pour faire suite au travail engagé

⇒ En lien avec l'organisation fonctionnelle, associative et logistique :

- ✚ Développer la transversalité autour l'animation collective des familles
- ✚ Engager une réflexion autour des consolidations et renforts des moyens humains
- ✚ Consolider le fonctionnement des commissions employeur, finances et travaux du conseil d'administration
- ✚ Être associé au projet de construction de locaux municipaux sur le terrain attendant au CAP

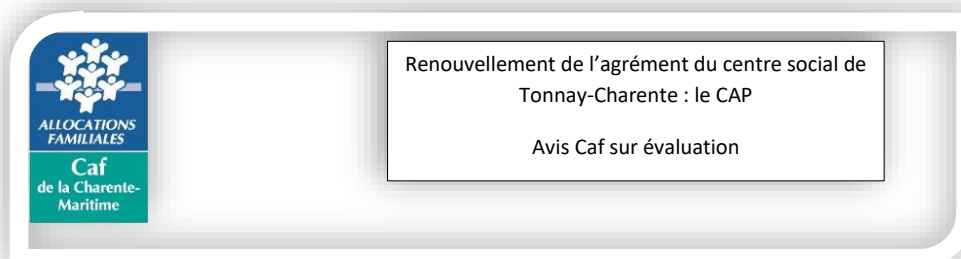
⇒ En lien avec des propositions d'activités suite aux suggestions des partenaires et usagers :

- ✚ Développer l'accès aux actions culturelles et festives
- ✚ Développer les actions autour de la santé
- ✚ Renforcer les actions de prévention autour des problématiques du harcèlement, du décrochage scolaire et de la consommation (alcool, drogue,...)

Une majorité des propositions faites lors de l'évaluation sont prises en compte dans les axes du nouveau projet 2024 / 2027.

Suite à l'évaluation de l'ancien projet 2019/2022, dans ces conclusions, la Caisse d'Allocations Familiales précisait :

- Qu'il fallait mieux définir les enjeux au regard du diagnostic
- Qu'il fallait mieux appréhender les notions de périmètre d'implantation, d'intervention et d'influence



Nous avons élaboré notre projet en tenant compte de ces observations.

Toutefois, si la partie sur les périmètres des territoires nous semble claire (voir la présentation en début de document), nous sommes conscients que la partie diagnostic de notre base de travail n'est pas assez fournie et peut – être pas assez en adéquation avec les problématiques sociales du territoire.

Nous manquons de visibilité, d'outils et de chiffres récents pour une analyse pertinente.

La plupart des indicateurs que nous avons pu consulter (ABS du CCAS, dernières ressources INSEE ou de la CAF 17) ne démontrent pas de manière significative de grandes évolutions sur notre territoire d'intervention ces dernière années.

Nous aurions souhaité pouvoir pousser cette analyse en s'appuyant davantage sur les données locales et en nous rapprochant de partenaires (Action Partage, CCAS, Département, Collège...), mais le manque de temps nous a contraints à ne tenir compte que des éléments de notre évaluation passée pour nous aider à définir nos axes de travail.

10) Forces et faiblesses repérées pour la mise en œuvre de notre projet social

31

Facteurs Internes		
Positif	FORCES : Salariés : 100 % de CDI. Il y a donc très peu de turn-over et beaucoup d'investissement de la part des salariés, une connaissance du territoire, un panel de compétences professionnelles. Polyvalence intra-secteurs : - Sur le secteur adultes-familles tout sauf Gym et Formation - Sur le secteur enfance-jeunesse Bénévoles : - CA complet et bon taux de présence aux réunions de CA - Des actifs sont membres du CA - CA investi, à l'écoute et disponible - Un CA compétent (2 comptables de profession, des compétences dans le domaine technique, administratif, etc...) - 15 bénévoles de qualité sur l'AEPS + 25 bénévoles sur le secteur adultes-familles et les clubs - Taux de réponse important aux appels à bénévoles (animation de territoire : brocante, mini camps, etc.) Locaux : mise à disposition par la commune de plusieurs locaux (France-services, Centre Richard, local jeunes, école maternelle Archiac, gymnase, piscine, etc.) et prise en charge des fluides. Actions menées très diversifiées et nombreuses pour répondre à la demande Public/adhérents/usagers : forte croissance du public qui apporte du dynamisme et plus de personnes ressources sur les activités. La fréquentation de nos activités valorise l'investissement et l'engagement des salariés. Finances : Situation financière saine	FAIBLESSES : Certaines missions impliquent une spécialisation de certains salariés ce qui limite la polyvalence. Pb en cas d'absence sur les postes : - Comptabilité - Inscriptions et gestion des adhérents - Secrétariat de direction 2 départs en retraite sont attendus sur la durée de réalisation du projet social. Les locaux : - Bien que nous disposions de vastes locaux, leur configuration ne permet pas l'exploitation de certaines salles pour les activités (étages) - La plupart des espaces sont « multi-activités » et nécessitent une maintenance quotidienne. - Malgré une gestion optimale des espaces disponibles, nous commençons à être limités du fait de l'augmentation de la fréquentation et de l'activité. - Si des aménagements ont été réalisés, il reste des problèmes d'isolation. Difficulté des salariés à répondre à la hausse de la demande. Difficulté à proposer des actions sur des temps décalés (soirs et week-end) tout en maintenant nos activités habituelles le lundi. Investissement du public inégal. Recours à un cabinet comptable externe pour pallier l'absence prolongée de notre comptable nous donne moins de lisibilité sur le suivi budgétaire.
	OPPORTUNITÉS : Partenariat institutionnel et financier Partenariat opérationnel : co-construction et co-animation de projets - Etablissements scolaires, commune, CCAS, résidences seniors, associations locales (à dos de libellule, Action partage, Tonnav-ciné, les Echardrils, Vivractiv ...) Attractivité du territoire qui attire de nouveaux habitants. Future Maison de la santé Soutien de la mairie et volonté commune de mettre en place des actions autour de thématiques sociétales. Soutien et bon accueil des mairies des communes de la CARO concernées par l'itinérance France-services. Des aménagements publics accessibles sur la commune et propices à nos activités Une population intéressée et ouverte aux sollicitations	FREINS : La nouvelle grille de classification va entraîner une hausse significative de la masse salariale générant la crainte que les financeurs ne soient pas en mesure de faire évoluer les subventions en conséquence. Un territoire très étendu : - Une typologie des publics et des besoins très différents entre Tonnav-Charente et les autres communes de la CARO. Partenariat avec le service culturel de la commune insuffisant. Peu de locaux supplémentaires disponibles permettant d'accueillir du public sur la commune. Mauvaise couverture réseau mobile (France-services) qui pose problème pour certaines démarches Situation géographique excentrée par rapport au nouveau canton
Facteurs Externes		
		Négatif

En tenant compte :

- Des fondamentaux institutionnels
- Des différentes constructions et conventions avec nos partenaires
- De l'évaluation sur le projet social 2019 / 2022
- Des valeurs défendues par le conseil d'administration
- Des réflexions et orientations de l'équipe
- Des propositions d'habitants ou d'adhérents
- Du contexte actuel de l'association

➤ En référence à l'article premier de nos statuts qui précise que :

« L'association dite Centre d'Animation Polyvalent – Centre Social de Tonnay-Charente, fondée le 15 avril 1966, a pour but de contribuer à l'émancipation individuelle et collective et l'éducation permanente des jeunes, des adolescents, des adultes ».

➤ En lien avec une utopie vers laquelle nous tenons à nous diriger :

Agir pour que l'homme ait une meilleure maîtrise de ce que sera sa vie en contribuant à l'émancipation individuelle et collective et à l'éducation permanente des enfants, des adolescents, des adultes.

Les membres du conseil d'administration, ont retenu le 05 décembre 2023 et voté à l'unanimité le cadre pour le projet social 2024 / 2027.

a) Des continuités d'un projet à l'autre :

Le travail sur un nouveau projet social ne sous – entend pas une remise en cause générale de tout ce qui se fait au sein de la structure. Aussi, nous avons effectué un recensement des actions et des projets qu'il nous faudra poursuivre, en fonction des besoins et des demandes des adhérents et des habitants.

Bien entendu, certains axes du nouveau projet, nous permettront de faire évoluer et d'améliorer certaines actions.

L'éducation par les loisirs et d'émancipation :

- Les accueils péri et extrascolaires
- Les séjours



Le lien et la coopération avec les établissements scolaires :

- L'animation des pauses méridiennes
- Les dispositifs CLAS
- Les interventions au sein du collège
- Les actions de prévention

L'animation du territoire :

- Jeux à la carte
- Brocante
- Créatif Festival
- Vélocythèque (nouveau)
- Hors les murs



Le lien avec les familles :

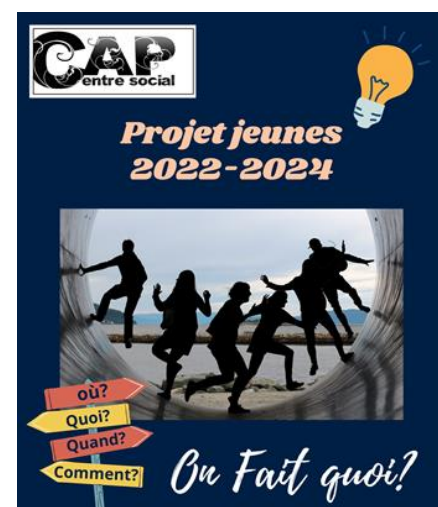
- Les conseils des parents
- Les ateliers enfants / parents
- Jouons ensemble

La mobilisation sur des projets :

- L'accompagnement de projets de jeunes

Les pratiques numériques :

- Les ateliers E - Sport



Les échanges de savoirs, de partage et la convivialité :

- Les clubs
- Les ateliers du secteur Adultes / Familles
- Les jardins partagés
- Les « blabla »
- Les conseils d'animation



La santé et le bien-être :

- Les activités autour de la gym
- Les ateliers autour de la cuisine santé
- Les activités de soins à la personne (coiffure, esthétique...)



L'accès aux droits :

- Les espaces France Services (Fixe et mobile)



L'accès aux savoirs et aux compétences numériques :

- La formation
- Les ateliers informatiques
- La bidouille



La communication et l'information aux publics

- La fonction accueil revisitée
- La présence sur les réseaux sociaux (PDN)
- Le site internet de l'association et la page Facebook
- La correspondance renforcée avec les adhérents par mail

L'inclusion des publics en situation de handicap

- Faciliter la participation sur nos accueils pour les enfants, les adolescents et les adultes
- Poursuivre la formation interne des équipes sur ce sujet
- Coopérer avec d'autres structures pour essaimer l'inclusion sur d'autres territoires





b) L'enclenchement du travail sur les points suivants :

OBJECTIF TRANSVERSAL
RENDRE PLUS EFFECTIVE LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN DE NOS DIFFÉRENTES ACTIONS
• Mutualiser et « exploiter » les compétences spécifiques des différents professionnels dans les domaines de la prévention, la parentalité, l'animation enfance - jeunesse, l'animation adultes, handicap et l'accès aux droits • Améliorer la cohérence de nos actions • Mieux connaître et accompagner nos publics quelle que soit sa « porte d'entrée »

AXE DE TRAVAIL N°1	
PRENDRE EN COMPTE LES FAMILLES DANS LEUR GLOBALITÉ ET LEUR SPÉCIFICITÉS (PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES)	
Objectifs généraux	
1/ Permettre un meilleur accompagnement des familles en situation de fragilité	2/ Soutenir les fonctions parentales
Modalités	
1.a/ Création d'une commission interne A.C.F. inter-secteurs 1.b/ Travailler une tarification adaptée aux ressources des participants sur les activités et sorties adultes 1.c/ S'appuyer sur la pluridisciplinarité de la commission pour définir les modalités d'accompagnement	2.a/ Développer les ateliers parents-enfants 2.b/ Renforcer les actions de prévention et sensibilisation (Journées à thème : Harcèlement, consommation, scolarité, ...) avec les ressources du territoire 2.c/ Développer les temps conviviaux d'échanges et de savoirs - partagés
Public visé	
Les familles	

➔ Voir le dossier spécifique de l'ACTION COLLECTIVE FAMILLE



AXE DE TRAVAIL N°2

MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Objectifs généraux

1/ Permettre un meilleur accès à la culture	2/ Mieux répondre aux attentes des différents publics dans leur spécificité (Séniors, actifs, participants en situation de handicap, associations)	3/ Être force de proposition sur l'évolution de nos locaux
---	---	--

Modalités

1.a/ Co - organiser une manifestation festive sur le territoire 1.b/ Développer et consolider les partenariats locaux (Coupe d'Or, service culturel de la commune, Ecole de Musique et de Danse, CCAS...) 1.c/ Proposer de nouvelles activités en lien avec des pratiques artistiques variées (chant, danse, cirque, théâtre, ...)	2.a/ Créer des activités plus adaptées à ces publics et à leurs demandes en les associant sur la mise en œuvre (santé, loisirs, entraide, activités en soirée...) 2.b/ Développer des activités intergénérationnelles 2.c/ Consolider la coopération avec le CCAS notamment en associant les publics sur des actions ou des projets 2.d/Mettre en avant notre service auprès des associations « Guid' Asso »	3.a/ Faire évoluer l'usage actuel des locaux de l'association 3.b/ Participer aux réflexions sur l'utilisation des locaux associatifs de la commune 3.c/ Améliorer l'accès à nos espaces notamment pour les publics en situation de handicap 3.d/Réfléchir à la mise en place d'un espace en libre accès
---	--	--

Modalité transversale :

Mener une réflexion sur des projets ou actions en lien avec la protection de l'environnement

Public visé

L'ensemble des habitants

AXE DE TRAVAIL N°3	
DÉVELOPPER LE « ALLER VERS » AUPRÈS NOTAMMENT DES PUBLICS FRAGILES / ÉLOIGNÉS / ISOLÉS	
Objectifs généraux	
1/ Renforcer la programmation « Hors les murs »	2/ Consolider certaines de nos actions de rencontre et de liens avec les habitants
Modalités	
1.a/ Consolider une équipe interdisciplinaire et élargir les créneaux 1.b/ Viser une co-construction des propositions avec les publics 1.c/ Étendre les propositions sur d'autres secteurs géographiques de la commune	2.a/ Pérenniser les dispositifs France-services en créant des conditions plus conformes au cahier des charges France-service (modalités de fonctionnement, véhicule, moyens humains, ...) 2.b/ Diversifier et accroître nos présences sur des temps éphémères dans des lieux ciblés ou en lien avec des associations locales (jouons ensemble, café parents aux écoles, prévention...)
Modalité transversale : Travailler sur des moyens de communication plus adaptés aux publics	
Public visé	
Personnes ne fréquentant pas encore le CAP, les invisibles, les personnes fragiles	

AXE DE TRAVAIL N°4	
IMPLIQUER DAVANTAGE LES ADHERENTS	
Objectifs généraux	
1/ Associer les parents autour de projets	2/ Favoriser les connexions entre les clubs et les actions De l'association
Modalités	
1.a/ Repenser le conseil des parents (sondages express, visio...)	2.a/ Créer un conseil des clubs pour développer l'interconnaissance
1.b/ Imaginer une fête des parents avec eux	2.b/ Organiser une Journée Portes Ouvertes des clubs
1.c/ Inviter les nouveaux parents à un temps de présentation du fonctionnement de la structure, de ses activités et des moyens de s'y impliquer (animer par des parents)	2.c/ Associer davantage les clubs aux activités et actions menées par les professionnels, bénévoles ou administrateurs du CAP
Modalités transversales :	
Mettre en valeur l'implication actuelle des bénévoles et les niveaux d'implication	
Développer la mise ne place de rencontres et temps conviviaux à destination des publics	
Public visé	
Nos adhérents	

AXE DE TRAVAIL N°5	
VERS UNE GOUVERNANCE TOUJOURS PLUS EFFICIENTE	
Objectifs généraux	
1/ Étoffer les liens entre les administrateurs et les salariés, ainsi qu'avec les partenaires	2/ Assurer une meilleure continuité de fonctionnement
Modalités	
1.a/ Invitation ponctuelle des coordinateurs au CA 1.b/ Participation de bénévoles et salariés à des formations communes 1.c/ Associer les administrateurs à des groupes de travail projets, COPIL, réunions d'équipe... 1.d/ Formaliser des rencontres avec les élus des communes (anciens canton et Tonnay – Charente) 1.e/ Mise en œuvre de « P'tit déj' » partenaires à destination des partenaires	2.a/ Associer le groupe coordination au travail de suivi budgétaire, points comptables, analytique... 2.b/ Formaliser le travail de suivi des échéances, des conventions, demandes de subventions, bilans, création d'outils partagés... 2.c/ Formaliser une organisation de stockage et de partage des informations essentielles accessible par l'équipe de coordination 2.d/Mettre en place de la formation interne entre salariés au sein du CAP
Public visé	
L'équipe professionnelle et le CA	

12) Les critères d'évaluation du projet social

41

Axe de travail 1 : PRENDRE EN COMPTE LES FAMILLES DANS LEUR GLOBALITÉ ET LEURS SPÉCIFICITÉS (Projet ACF)

➔ Voir le document ACF

L'équipe des salariés a identifié par axe de travail différents critères d'évaluation qui nous permettront, au fur et à mesure des étapes du bilan du projet social, d'évaluer sa mise en œuvre.

Au-delà des aspects quantitatifs (Nombre de réunions, d'actions, fréquentations...) nous avons déterminé d'autres points à prendre en compte pour justifier la mise en œuvre des différents axes.

Ci – après, vous trouverez une synthèse par axe de ces critères.

Axe de travail 2 : MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Avons-nous étoffé nos partenariats avec des services ou des associations culturelles ?
Avec qui ?
Pour faire quoi ?

Avons-nous proposé de nouvelles activités artistiques ?
Pour qui ?
Combien ?
Avec quels effets ?
Gestion autonome ou non ?

Quelles collaborations nouvelles avec le CCAS ?
A l'initiative de qui ?
Pour qui ?
Autour de quoi ?
Sur quel thème ou support ?
Avec quels effets ?

Avons-nous créé de nouvelles activités selon des publics spécifiques ?
A l'initiative de qui ?
Pourquoi ?
Avec quels effets ?
Avec quelles implications ?

Avons-nous développé des animations festives sur le territoire ?
Comment ?
Avec ?
Autour de quels thèmes ?

En lien avec les seniors, qu'est – ce qui a été renforcé ?
Avec qui ?
A – t – on touché de nouvelles personnes ?
Pour faire quoi ?
A quelle fréquence ?

D'autres critères ont été travaillés par l'équipe autour de cet enjeu. Ils seront à affiner collectivement dans le cadre de la mise en œuvre du projet

Axe de travail 3 : DÉVELOPPER LE « ALLER-VERS » AUPRÈS NOTAMMENT DES PUBLICS FRAGILES / ÉLOIGNÉS / ISOLÉS

Hors les murs

Avons-nous pu créer une équipe pluridisciplinaire pour nos interventions ?
Avec l'élargissement du périmètre et des créneaux ?

En associant davantage les publics à la programmation ?
En proposant une programmation en dehors de créneaux traditionnels ?

En lien avec les attentes du public ?
Publics associés ou non ?
Quel niveau d'investissement ?
Nouveau public touché ? Avec quelles retombées ?

France Services

Acquisition d'un nouveau véhicule ?
Confort apporté au public ?
Moyens dévolus pour répondre au cahier des charges ?

Adaptation du service aux besoins des publics ?
Effets des dispositifs sur les autres actions du CAP ?
Nouvelle(s) commune(s) associée(s) ?

Actions menées pour toucher le public ciblé ?
Avec quelle mobilisation ?
Avec quelles suites pour les personnes ?

Actions éphémères Communication

Actions éphémères mises en œuvre ?
Pour qui ?
Où ? Pourquoi ?
Avec quels effets ?
Avec quelles ressources des habitants ?

Quels outils / moyens nouveaux pour aller à la rencontre des publics ?
Avec quels effets ?

D'autres critères ont été travaillés par l'équipe autour de cet enjeu. Ils seront à affiner collectivement dans le cadre de sa mise en œuvre

Axe de travail 4 : IMPLIQUER DAVANTAGE LES ADHÉRENTS

Evolution des Conseils des Parents (Fond / Forme) ?
Propositions des parents (Combien, quoi...) ?
Participation aux travaux ?

Avons-nous créé un événement *Fête de l'Enfance* ?
Avec qui ?
Avec quels engagements des familles ?
Quels effets pour le centre ?

Avons-nous développé des temps de présentation du centre pour les familles ?
Avec quelle participation ?
Quel projet nouveau ?
Quel fonctionnement a évolué ?

Création de nouveaux clubs ou non ?
Avons-nous créé un « Conseil des Clubs » ?
Comment ?
Avec quels effets ?

Les actions des clubs ont-elles été valorisées ?
Comment ? Auprès de qui ? Avec quels effets ?

Les coopérations et les échanges se sont-ils développés entre les clubs et les activités du centre ?
Comment ?
Auprès de qui ?
A quelle fréquence ?

Les clubs

D'autres critères ont été travaillés par l'équipe autour de cet enjeu. Ils seront à affiner collectivement dans le cadre de sa mise en œuvre

Axe de travail 5 : VERS UNE GOUVERNANCE TOUJOURS PLUS EFFICIENTE

Avons-nous renforcé nos relations avec les communes ?
Comment ?
Fréquence ?
Avec quels effets ?
En lien avec les administrateurs ou pas ?

Avons-nous instauré de nouvelles modalités de coopérations avec nos partenaires ?
Développé des temps de présentations du CAP pour eux ?
Comment ?
Fréquence ?

De nouveaux projets partenariaux se sont-ils développés ?
Avec qui ? Pourquoi ?
A destination de qui ?
Avec quels impacts ?

La collaboration administrateurs et salariée s'est-elle développée ?
De quelle manière ?
Fréquence ?
Avec quels effets ?
Autour de quels sujets ?

Avons-nous développé le travail collectif sur le budget, le suivi des conventions... ?
Quels outils ont été créés ?
Quels effets sur le fonctionnement ?

Quelles formations internes ont été mises en place ?
Autour de quels thèmes ?
Avec quels effets ?
Compétences acquises ? Qui ?

D'autres critères ont été travaillés par l'équipe autour de cet enjeu. Ils seront à affiner collectivement dans le cadre de sa mise en œuvre

13) Les modalités de l'évaluation

Pour le suivi et l'évaluation de ce projet social, nous prévoyons plusieurs formes complémentaires :

a) La commission d'évaluation des adhérents :

En lien direct avec l'axe 4 de notre projet « Impliquer davantage les adhérents », cette commission composée d'adhérents évaluera, chaque année, de l'intérieur la mise en œuvre du nouveau projet social.

b) La commission d'évaluation du personnel :

Que ce soit lors de la phase d'évaluation du précédent projet ou lors des temps de travail consacré au nouveau projet, les salariés ont exprimé leur volonté d'être plus fréquemment associés au suivi des objectifs et à leurs modalités de mise en œuvre. Il a donc été convenu d'y consacrer chaque année une journée de travail avec l'ensemble des salariés.

c) Le conseil d'administration :

Le travail effectué par les commissions des adhérents et des salariés sera compilé à destination du conseil d'administration. Un temps de travail CA – salariés permettra, sur la base de ces travaux, de décider d'éventuels réajustements si nécessaire.

d) La ligne de vie pour suivre le quotidien de l'association :

L'équipe souhaite (dès le démarrage du nouveau projet) mettre en place un outil pour rendre lisible et avoir la trace des différents événements de la vie du centre. Au gré des projets, des réalisations, des temps forts, des moments clés (positifs ou négatifs...) l'ambition est d'avoir une traçabilité co – construite de tous les aspects significatifs de la vie et des activités du centre social. Cette « ligne de vie » nous permettra plus facilement de travailler sur l'évaluation du projet social.

14) Les ressources pour la mise en œuvre du projet

a) Le conseil d'administration de l'association :

Souverain et porteur du projet social, accompagné de l'équipe salariée, assure la mise en œuvre de celui – ci.

Il participe à son adaptation en fonction des ressources et des besoins ou expressions des habitants.

Composé de douze membres et d'un salarié élu par ses pairs, une fois par mois pour décider des grandes orientations nécessaires au fonctionnement de la structure.

Le CA fonctionne aussi en sous – commission pour traiter plus directement les sujets liés :

- Aux ressources humaines
- Aux finances et investissements
- Aux travaux

b) L'équipe salariée :

Composée d'environ 20 salariés, l'équipe du centre social est répartie en trois pôles :

- Direction / Accueil – Secrétariat / Secrétariat de direction / Entretien
- Secteur Adultes / Familles / Formation / Accès aux droits
- Secteur Enfance / Jeunesse / Prévention

Depuis, 2022 / 2023, la gestion financière de l'association a été externalisée vers un cabinet comptable extérieur.

L'équipe des professionnels s'est étoffée en 2023 sur les actions d'accès aux droits et d'accompagnement des publics adultes en raison de l'accroissement des activités, et de nouveaux conventionnements avec les partenaires des France Services.

Les salariés sont bien repérés par les partenaires et les services avec lesquels les coopérations sont aisées.

Chaque année, les salariés peuvent poursuivre une formation, via le plan de formation interne, soit dans leur domaine de compétence, soit pour l'acquisition de nouvelles.

Aujourd'hui, il est difficilement envisageable de créer d'autres actions qui mobiliseraient encore plus les salariés.

C'est pourquoi, le nouveau projet ne traduit pas visiblement de développement particulier. Nous entendons faire évoluer nos actions, nos pratiques et nos accompagnements, renforcer notre savoir-faire et développer notre polyvalence au bénéfice des publics. Notre fonctionnement interne sera également au cœur des préoccupations.

Dans le cadre du projet 2024 / 2027, l'association aura rapidement à réfléchir sur de nouvelles organisations liées :

- Au recrutement d'une nouvelle direction
- Au départ à la retraite du secrétaire de direction
- Au départ à la retraite de l'agent d'accueil France Service fixe
- A l'évolution de la grille de classification qui impacte directement les charges salariales de la structure
- A la gestion externalisée de la comptabilité
- A la poursuite ou non du renforcement de son équipe Adultes / Familles en fonction des besoins
- Au développement d'un travail transversal au sein des équipes dans le but d'assurer une meilleure continuité de service.

c) Les bénévoles :

En plus du conseil d'administration, plus de quarante bénévoles assurent quotidiennement un rôle au sein du CAP.

Que ce soit à l'animation des clubs, au soutien sur les accueils périscolaires (enfants ou adolescents), au portage de livres à domicile pour des personnes à mobilité réduite ou à la mise en œuvre de manifestations, les habitants et adhérents s'impliquent de manière régulière dans le projet du centre.

Ces engagements se manifestent sous différentes formes : Participation au CA ou animation de clubs ou de manière plus ponctuelle sur des actions ciblées (Brocante, projets ponctuels...).

Globalement, les bénévoles répondent présents lorsque le CAP fait des propositions ou a des besoins. Tous les ans, de nouveaux bénévoles proposent spontanément leurs services.

Les pratiques des clubs concernent un public nombreux et répondent en grande partie aux enjeux de l'association (Mixité, co-éducation, partage, développement de l'autonomie et prise de responsabilité).

C'est pourquoi dans le cadre du nouveau projet, la place des bénévoles des clubs et de leurs participants sera à travailler pour davantage faire le lien entre les objectifs du centre, les actions, les professionnels et les activités quotidiennes du CAP.

Les liaisons avec l'engagement associatif et le bénévolat au sein du CAP se formalisent également de deux autres manières :

48

- **Notre habilitation « Guid' Asso » en lien avec le SDJES 17 et l'accompagnement que nous pouvons faire auprès de structures ou de personnes qui souhaitent s'engager dans une association.**
 - **2022 : 17 accompagnements et 6 associations créées**
 - **2023 : 11 accompagnements et 1 association créée**

Les demandes émanent majoritairement de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

- **Notre relais auprès des associations tonnacquoises qui peuvent adhérer au CAP pour des services (boîte aux lettres, salles à disposition...).**
 - **2023 : 15 associations adhérentes.**

A noter que ces adhésions entraînent peu d'échanges, d'actions communes ou autres modalités de coopération de travail. Néanmoins, elles animent la vie du CAP par leur présence, mais cette animation « physique » n'entraîne pas ou peu de projets communs.

d) Une fonction accueil renforcée :

Depuis 2021, le CAP – Centre Social s'est engagé dans le renforcement de la fonction accueil.

La permanence du poste a été consolidée grâce à un accroissement du temps de travail ; notre personnel a participé à une formation régionale portée par l'Union Régionale Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux.

Cette formation et le travail entrepris ensuite en interne nous ont permis :

- De valoriser cette fonction au sein de l'établissement
- De lui donner une valeur centrale et transversale dans le partage des informations entre les publics et les autres professionnels
- D'accroître la communication avec nos publics (en présentiel, par mail)
- De centraliser les domaines d'inscription et de gestion des présences
- D'assurer une meilleure continuité de service afin de répondre aux demandes croissantes
- D'améliorer la logistique liée au poste
- De développer d'autres connaissances en lien avec la gestion globale de l'association (soutien à la comptabilité, suivi des conventions – CAF - ...)

Aujourd'hui, ce pôle central fonctionne efficacement et correspond aux attentes et aux besoins de l'association.

e) Des rencontres et réunions de travail pour structurer la mise en œuvre du projet social :

Les temps collectifs permettent d'échanger sur les pratiques, d'organiser le travail, d'échanger avec les publics sur les projets, les actions et le fonctionnement afin de vérifier l'adéquation des actions au projet.

Ci – après, nous présentons les temps de regroupements collectifs dits institutionnels que nous prévoyons de formaliser pour le bon déroulé de notre travail au quotidien, mais également dans la conduite du projet social.

Le tableau se présente en deux parties :

- Partie blanche : Ce qui existe
- Partie grise : Ce qui sera à renforcer lors de l'application du nouveau projet

Intitulé	Qui y participe	Fréquence
Conseil d'Administration	12 membres du CA 1 salarié élu La direction	1 fois par mois
Réunion de coordination	La direction Les coordinateurs des secteurs Le secrétaire de direction La secrétaire d'accueil	1 fois par quinzaine
Réunion d'équipe par secteur	Les membres de chaque secteur chacun de leur côté	1 fois par semaine
Conseil d'animation du secteur Adultes / Familles	L'équipe SAF Les participants aux activités du secteur	5 fois par an
Conseil des Parents	L'équipe SEJ Les familles du Centre de Loisirs	2 fois par an
Réunion d'expression des salariés	Tous les salariés sans les cadres et la direction	1 fois par an
Réunion délégué du personnel	La direction 1 salarié élu (titulaire ou suppléant)	1 fois par mois
Petit déjeuner partenaires	Les partenaires du territoire Les coordinateurs des SAF et SEJ	1 fois par an
Réunion institutionnelle inter secteurs	L'ensemble des salariés	2 fois par an
Commission ACF	Equipe pluridisciplinaire	5 fois par an

Groupe de travail autour du suivi comptable	La direction Les coordinateurs des secteurs Le secrétaire de direction La secrétaire d'accueil	3 fois par an
Temps de travail autour du projet social (Appropriation, points d'étape, évaluation, réajustements)	La direction Les coordinateurs des secteurs Le secrétaire de direction La secrétaire d'accueil	1 fois par an
Rencontre avec les élus et techniciens de la ville de Tonnay - Charente	Le CA et l'équipe de coordination	1 fois tous les 2 ans
Rencontre avec les élus des communes de l'ancien canton	Le CA et l'équipe de coordination	1 fois par an
Soit sur chaque commune / Soit une réunion groupée au CAP		

De nombreux autres temps de rencontre existent en fonction des projets et des propositions des partenaires auxquels les bénévoles du CA ou l'équipe salariée participent.



f) Les projections financières du projet social 2024 / 2027

51

Concernant l'organisation des moyens financiers pour la mise en œuvre du projet social, il faudra tenir compte d'un contexte plus difficile que les années passées avec une vision à court terme que nous ne maîtrisons pas.

Notre association, comme de nombreux centres sociaux de Charente – Maritime ou d'ailleurs devra dès 2024 réfléchir à comment gérer l'adéquation entre :

- Une masse salariale qui évolue en lien avec la réglementation imposée
- La stagnation d'une majorité des subventions
- Des prix de consommables quotidiens en fortes augmentations
- Des tarifs de services adaptés à nos adhérents et aux sollicitations des habitants
- Des besoins croissants de la population
- Des limites dans les recherches de subventions via nos partenaires connus
- Du maintien ou non de toutes nos activités

Ces sujets pourraient impacter notre capacité ou non à nous développer, à maintenir ou non les effectifs et compromettre la mise en œuvre de nos axes de travail pour ce nouveau projet.

Afin de pouvoir assurer et assumer dans les meilleures conditions une continuité d'actions et de services, le besoin de perspectives financières, la recherche de nouveaux fonds et l'adaptation de notre fonctionnement en terme de suivi comptable seront une priorité.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2024, il se présente avec un déficit de – 44 239 € (Décembre 2023).

Cette différence entre les recettes et les dépenses s'explique en tenant compte en partie des points suivants :

- Nouvelle grille de classification de notre convention collective ELISFA =
 - + 40 000 €
- L'augmentation des produits courants liés aux activités et à la restauration de nos accueils

Il nous faudra trouver des pistes de solutions pour revenir progressivement à un équilibre du budget.

Il s'agira alors d'évoquer :

- Les remplacements des futurs départs à la retraite de l'association
- La composition de l'équipe professionnelle
- L'organisation de la gestion financière
- La réduction des dépenses
- La recherche de nouvelles sources de financement

Les projections financières du projet social 2024 / 2027 :

52

CHARGES					
N° de Compte	Intitulés	BP 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027
601	Achats stockés - Matières et Fournitures	- €	- €	- €	- €
602	Achats stockés - Autres Approvisionnements	- €	- €	- €	- €
603	Variation des stocks	- €	- €	- €	- €
60611	Eau, Gaz, Electricité, Combustibles	3 200,00 €	3 296,00 €	3 394,88 €	3 496,73 €
60613	Carburants et Lubrifiants	5 791,00 €	5 964,73 €	6 143,67 €	6 327,98 €
6063	Fournitures d'Entretien et de Petit Equipement	3 929,74 €	4 047,63 €	4 169,06 €	4 294,13 €
606350	Petits équipements et fournitures d'activité	17 706,09 €	18 237,27 €	18 784,39 €	19 347,92 €
6064	Fournitures Administratives	4 840,57 €	4 985,79 €	5 135,36 €	5 289,42 €
6066	Fournitures de sécurité des locaux	354,24 €	364,87 €	375,81 €	387,09 €
60681	Alimentation et Boissons	38 608,04 €	39 766,28 €	40 959,27 €	42 188,05 €
60683	Produits Pharmaceutiques	533,07 €	549,06 €	565,53 €	582,50 €
60685	Fournitures diverses	250,00 €	257,50 €	265,23 €	273,18 €
60	TOTAL ACHATS	75 212,75 €	77 469,13 €	79 793,21 €	82 187,00 €
611	Sous Traitance Générale	- €	- €	- €	- €
612	Redevance de Crédit-Bail	9 108,00 €	9 381,24 €	9 662,68 €	9 952,56 €
6132	Locations Immobilières locaux	7 894,60 €	8 131,44 €	8 375,38 €	8 626,64 €
6135	Locations Mobilières locaux	1 450,00 €	1 493,50 €	1 538,31 €	1 584,45 €
61355	Locations mobilières activités	7 360,00 €	7 580,80 €	7 808,22 €	8 042,47 €
614	Charges locatives et de copropriété	- €	- €	- €	- €
6152	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers	- €	- €	- €	- €
615500	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers locaux	900,00 €	927,00 €	954,81 €	983,45 €
615550	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers autres	6 024,60 €	6 205,34 €	6 391,50 €	6 583,24 €
6156	Maintenance	3 442,00 €	3 545,26 €	3 651,62 €	3 761,17 €
616	Primes d'Assurance	12 500,00 €	12 875,00 €	13 261,25 €	13 659,09 €
617	Etudes et Recherches	- €	- €	- €	- €
6181	Documentation Générale	119,91 €	123,51 €	127,21 €	131,03 €
6182	Abonnement	840,77 €	865,99 €	891,97 €	918,73 €
6183	Documentation Technique	- €	- €	- €	- €
6185	Frais de Colloques, Séminaires, Conférences	- €	- €	- €	- €
6186	Frais de formation des Bénévoles	- €	- €	- €	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	49 639,88 €	51 129,08 €	52 662,95 €	54 242,84 €
621	Personnel extérieur à l'association	236,00 €	243,08 €	250,37 €	257,88 €
6211	Personnels extérieurs animation activité	8 550,00 €	8 806,50 €	9 070,70 €	9 342,82 €
622	Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	16 305,00 €	16 794,15 €	17 297,97 €	17 816,91 €
623	Publicité, Information et Publications	83,29 €	85,79 €	88,36 €	91,01 €
6251	Frais de Déplacements du Personnel	639,34 €	658,52 €	678,28 €	698,62 €
6256	Frais de Missions	27,50 €	28,33 €	29,17 €	30,05 €
6257	Frais de Réceptions	703,00 €	724,09 €	745,81 €	768,19 €
6258	Frais de Fonctionnement des Instances Associatives	770,50 €	793,62 €	817,42 €	841,95 €
6261	Frais Postaux	1 200,00 €	1 236,00 €	1 273,08 €	1 311,27 €
6263	Télécommunications	8 928,22 €	9 196,07 €	9 471,95 €	9 756,11 €
627	Services Bancaires et Assimilés	768,79 €	791,85 €	815,61 €	840,08 €
6281	Cotisations	10 758,01 €	11 080,75 €	11 413,17 €	11 755,57 €
6282	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	37 253,00 €	38 370,59 €	39 521,71 €	40 707,36 €
62828	Travaux extérieurs locaux	1 384,50 €	1 426,04 €	1 468,82 €	1 512,88 €
62829	Travaux extérieurs autres	795,32 €	819,18 €	843,75 €	869,07 €
6284	Frais de recrutement du personnel	847,90 €	873,34 €	899,54 €	926,52 €
6286	Frais de formation du Personnel	3 509,00 €	3 614,27 €	3 722,70 €	3 834,38 €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	92 759,37 €	95 542,15 €	98 408,42 €	101 360,67 €
6311	Taxes sur les salaires	19 429,52 €	20 012,40 €	20 612,78 €	21 231,16 €
633	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations	2 374,48 €	2 445,71 €	2 519,09 €	2 594,66 €
635	Autres Impôts, Taxes et versements assimilés	793,41 €	817,21 €	841,73 €	866,98 €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	22 597,41 €	23 275,33 €	23 973,59 €	24 692,80 €
641	Rémunérations du personnel	605 499,77 €	623 664,76 €	642 374,71 €	661 645,95 €
645	Charges de S.S. et de prévoyance	162 692,36 €	167 573,13 €	172 600,33 €	177 778,34 €
647	Autres charges sociales	- €	- €	- €	- €
648	Autres charges de personnel	- €	- €	- €	- €
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	768 192,13 €	791 237,90 €	814 975,03 €	839 424,28 €
6516	Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	- €	- €	- €	- €
652	Charges supplétives	130 056,71 €	133 958,41 €	137 977,16 €	142 116,48 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €	- €	- €
658	Charges diverses de gestion courante	785,18 €	808,74 €	833,00 €	857,99 €
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	130 841,89 €	134 767,15 €	138 810,16 €	142 974,47 €
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
6712	Pénalités et Amendes Fiscales ou Pénales	- €	- €	- €	- €
6713	Dons, Libéralités	300,00 €	309,00 €	318,27 €	327,82 €
6714	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	- €	- €	- €	- €
6718	Autres Charges Exceptionnelles s/Opérations de Gestion	- €	- €	- €	- €
675	Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés	- €	- €	- €	- €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00 €	309,00 €	318,27 €	327,82 €
6811	Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	- €	- €	- €	- €
6812	Dotations aux Amortissements des charges d'exploitation à répartir	19 758,00 €	20 350,74 €	20 961,26 €	21 590,10 €
6815	Dotations aux Provisions pour risques et charges d'exploitation	6 000,00 €	6 180,00 €	6 365,40 €	6 556,36 €
6817	Dotations aux Provisions pour dépréciation de l'Actif Circulant	- €	- €	- €	- €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	- €	- €	- €
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	25 758,00 €	26 530,74 €	27 326,66 €	28 146,46 €
	TOTAL CHARGES	1 165 301,43 €	1 200 260,47 €	1 236 268,29 €	1 273 356,34 €

PRODUITS

N° de comptes	Intitulés	BP 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027
706100	Participations des Usagers	159 696,90 €	164 487,81 €	169 422,44 €	174 505,11 €
706110	Participations des Usagers - Bons Vacances ou Autres	- €	- €	- €	- €
706120	participations usagers ateliers	- €	- €	- €	- €
706220	participations usagers chantiers	- €	- €	- €	- €
706233	prestatio CLAS CAF	- €	- €	- €	- €
708100	Produits des Prestations fournies au personnel (avantages en nature)	- €	- €	- €	- €
708300	Locations diverses consenties	- €	- €	- €	- €
708400	Mise à disposition du personnel facturée	- €	- €	- €	- €
708800	Autres produits d'Activités Annexes (autofinancement+sous traitance hsp)	36 993,00 €	38 102,79 €	39 245,87 €	40 423,25 €
70	TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES	196 689,90 €	202 590,60 €	208 668,31 €	214 928,36 €
		- €			
713	VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS	- €			
		- €			
722	Travaux faits par l'Association pour elle-même	- €			
741100	Subvention de fonctionnement - ETAT	- €			
741200	Subventions finalisées - ETAT	94 500,00 €	97 335,00 €	100 255,05 €	103 262,70 €
741300	Postes FONJEP	10 500,00 €	10 815,00 €	11 139,45 €	11 473,63 €
741400	Postes Emplois Jeunes/Adultes-relais	- €	- €	- €	- €
7416	Emplois aidés	- €	- €	- €	- €
742100	Subvention de fonctionnement - REGION	- €	- €	- €	- €
742150	Subvention de fonctionnement - Fonds Européens	- €	- €	- €	- €
742200	Subventions finalisées - REGION	- €	- €	- €	- €
742250	Subventions finalisées - Fonds Européens	- €	- €	- €	- €
743100	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	41 240,00 €	42 477,20 €	43 751,52 €	45 064,06 €
743200	Subventions finalisées - DEPARTEMENT	108 384,00 €	111 635,52 €	114 984,59 €	118 434,12 €
744100	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	99 000,00 €	101 970,00 €	105 029,10 €	108 179,97 €
744150	Subvention de fonctionnement - CDC/CDA	- €	- €	- €	- €
744200	Subventions finalisées - COMMUNES	75 200,00 €	77 456,00 €	79 779,68 €	82 173,07 €
744250	Subventions finalisées - CDC/CDA	34 000,00 €	35 020,00 €	36 070,60 €	37 152,72 €
744500	Prestations de Services Communales	- €	- €	- €	- €
745100	Subvention de fonctionnement - CAF	69 000,00 €	71 070,00 €	73 202,10 €	75 398,16 €
745200	Subventions finalisées - CAF	72 341,00 €	74 511,23 €	76 746,57 €	79 048,96 €
746200	Prestations de Service CNAF - Animation Globale	73 000,00 €	75 190,00 €	77 445,70 €	79 769,07 €
746210	Prestations de Service CNAF - Prestation de Service Unique	- €	- €	- €	- €
746220	Prestations de Service CNAF - Lieu d'Accueil Enfants/Parents	- €	- €	- €	- €
746230	Prestations de Service CNAF - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	62 732,96 €	64 614,95 €	66 553,40 €	68 550,00 €
746240	Prestations de Service CNAF - Accompagnement Scolaire	- €	- €	- €	- €
746250	Prestations de Service CNAF - Animation Collective Famille	24 655,00 €	25 394,65 €	26 156,49 €	26 941,18 €
746260	Prestations de Service CNAF - Relais Assistantes Maternelles	- €	- €	- €	- €
748100	Subvention de fonctionnement - AUTRES	8 500,00 €	8 755,00 €	9 017,65 €	9 288,18 €
748200	Subventions finalisées - AUTRES	- €	- €	- €	- €
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	773 052,96 €	796 244,55 €	820 131,89 €	844 735,84 €
752	Contrepartie des Charges Supplétives	130 056,71 €	133 958,41 €	137 977,16 €	142 116,48 €
754	Collectes et Dons	1 000,00 €	1 030,00 €	1 060,90 €	1 092,73 €
756	Cotisations	9 280,00 €	9 558,40 €	9 845,15 €	10 140,51 €
7582	Produits Divers - Remboursements Formations	- €	- €	- €	- €
7588	Autres Produits Divers de Gestion Courante	522,18 €	537,85 €	553,98 €	570,60 €
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	140 858,89 €	145 084,66 €	149 437,20 €	153 920,31 €
		- €			
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 154,00 €	1 188,62 €	1 224,28 €	1 261,01 €
7713	Libéralités	- €	- €		
7718	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	- €	- €		
775	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	- €	- €		
777	Quote-Part des subventions d'investissement affectées au résultat	7 592,00 €	7 819,76 €	8 054,35 €	8 295,98 €
778	Autres Produits Exceptionnels de l'Exercice	- €	- €		
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 592,00 €	7 819,76 €	8 054,35 €	8 295,98 €
7815	Reprises sur Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	- €			
7817	Reprises sur Provisions pour Dépréciation des Actifs Circulants	- €			
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	- €			
	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	- €			
		- €			
79	TRANSFERT DE CHARGES	1 714,00 €	1 765,42 €	1 818,38 €	1 872,93 €
	Insuffisance prévisionnelle	44 239,68 €	45 566,87 €	46 933,88 €	48 341,89 €
	TOTAL PRODUITS	1 165 301,43 €	1 200 260,47 €	1 236 268,29 €	1 273 356,34 €

g) Le plan prévisionnel d'investissement de l'association

54

Afin de faire face aux besoins des actions, au remplacement et/ou à l'acquisition de certains matériels et véhicules, le CAP a défini des projets d'investissement pour les années à venir :

Prévisionnel détaillé des investissement 2023			
Types d'investissements	Détails	Coûts	Commentaires
Entretien des locaux	Peinture	500 €	Poursuite du rafraichissement des locaux
Achats	Poste informatique	1 000 €	Vétusté poste informatique
	Equipement salles	1 000 €	Vétusté. Aménagement lié au besoin d'accueil des publics
	Véhicules mini - bus	20 000 €	Remplacement d'un ancien
Coût total 2023		22 500 €	

Prévisionnel détaillé des investissement 2024			
Types d'investissements	Détails	Coûts	Commentaires
Entretien des locaux	Peinture	500 €	Poursuite du rafraichissement des locaux
Achats	Poste informatique	1 000 €	Vétusté poste informatique
	Equipement salles	1 000 €	Vétusté. Aménagement lié au besoin d'accueil des publics
	Véhicules mini - bus	25 000 €	Bus France Services
Coût total 2024		27 500 €	

Prévisionnel détaillé des investissement 2025			
Types d'investissements	Détails	Coûts	Commentaires
Entretien des locaux	Peinture	500 €	Poursuite du rafraichissement des locaux
Achats	Poste informatique	1 000 €	Vétusté poste informatique
	Equipement / Renouvellement de matériel (CAP ados)	4 000 €	Vétusté.
	Véhicules VL	8 000 €	Remplacement de la Kangoo
Coût total 2025		13 500 €	

Prévisionnel détaillé des investissements 2026			
Types d'investissements	Détails	Coûts	Commentaires
Entretien des locaux	Peinture	500 €	Poursuite du rafraichissement des locaux
Achats	Postes informatiques	3 000 €	Vétusté postes informatiques
	Vélos Cargo	4 000 €	Vétusté
	Tivoli	4 000 €	Remplacement
	Equipements extérieur	3 500 €	
Coût total 2026		15 000 €	

Prévisionnel détaillé des investissements 2027			
Types d'investissements	Détails	Coûts	Commentaires
Entretien des locaux	Peinture	1 000 €	Poursuite du rafraichissement des locaux
Achats	Equipement cuisine	4 500 €	Vétusté
	Postes informatiques	1 500 €	Vétusté
	Renouvellement et équipement matériel France Services	3 500 €	Vétusté
	Equipement bricolage et matériel de jardinage	2 000 €	
Coût total 2027		12 500 €	